

# Économie de l'élevage



DOSSIER ÉTATS-UNIS

FILIÈRE  
BOVINS  
LAIT

N° 472  
Octobre 2016  
18 €



ÉTATS-UNIS, Une filière laitière solide et de plus en plus conquérante

L'EXPORTATION S'IMPOSE EN PARALLÈLE D'UN MARCHÉ DOMESTIQUE DYNAMIQUE

UN ÉLEVAGE COMPÉTITIF ET MOBILE

UNE POLITIQUE LAITIÈRE TRÈS STRUCTURANTE

UN MAILLON TRANSFORMATION HÉTÉROGÈNE

PRESPECTIVES DE PRODUCTION ET D'EXPORTATION



## LES DOSSIERS ÉCONOMIE DE L'ÉLEVAGE

sont une publication mensuelle du Département Économie de l'Institut de l'Élevage. Ils traitent de l'analyse des marchés du lait et des viandes, de l'évolution des structures et des résultats des exploitations d'élevage, de perspectives démographiques, territoriales ou de filières... en France, en UE ou dans les principaux pays concurrents ou partenaires.

### REMERCIEMENTS

**Nous tenons à remercier chaleureusement les entreprises, les organismes et les personnes qui ont accepté de répondre à nos questions et de nous fournir des informations :**

#### Administrations et fédérations :

Robert Johansson acting Chief Economist de l'**USDA-OCE**, Ralph Iichter d'**Euroconsults**, Christophe Malvezin, de l'Ambassade de France aux États-Unis, de la **National Milk Producers Federation (NMPF)**, Red Johnson (Executive Director) de la **Nebraska State Dairy Association**, Mike Francesconi, (Responsable Audit, division coût de production), Hyrum Eastman (Conseiller économie laitière) et Joe Monson (Economiste) du **Californian Department of Food and Agriculture (CDFA)**, Bill Schiek, économiste du **Dairy Institute**, Bob Naerebout (président), Rick Naerebout, Karianne Fallow (CEO) et Cindy Miller (en charge du segment confiance des consommateurs) de l'**Idaho dairymen association**, Anja Raudabaugh (directrice) Paul Sousa (directeur des services environnementaux), Annie AcMoodie (directrice des services économiques) et Jake Oostermeijer (représentant terrain) de **Western United Dairymen**.

#### Universitaires :

Benedicte Coudé, Bob Cropp, Tom Kriegl, Dean Sommer et Scott Sturgul du *Department of Dairy Sciences* de l'**Université du Wisconsin**, Jeffrey Keown (Professor Emeritus, Extension Dairy Specialist), Bees Butler (Cooperative Extension Specialist and Lecturer at Agricultural and Resource Economics department) et Dan Sumner (Director of the Agricultural Issues Center) de l'**UC Davis**, Jennifer Hegu et Betsy Karle (responsables vulgarisation de l'**UC Davis coop extension** ainsi que Jo Dalton (chercheur et extension officer) de l'**Université d'Idaho**.

#### Entreprises de transformation :

Tom Wegner (*Director of Economics and Dairy Policy*) et Bradley Buck (*Senior Director, Business Development Europe, Middle East and Africa*) de **Land O' Lakes** ; Joan Behr (*Director of Corporate Communications & Management*) de **Foremost Farms**, Nicolas Depuydt, (responsable du site de transformation) et Boyd Philips (responsable approvisionnement lait) de **Lactalis /Sorrento**.

#### Éleveurs :

Les éleveurs de Northcrest Dairy, Inc (Bob Topel) et Crave Brothers Farm LLC dans le Wisconsin, Prairieland dairyfarm au Nebraska, Prins dairy, Sugar dairy et Dany Greeman en Californie

### RÉDACTEURS :

Département Économie de l'Institut de l'Élevage : Mélanie RICHARD, Gérard YOU, Philippe CHOTTEAU, Christophe PERROT

Ce dossier reprend des éléments du chapitre « lait » du rapport d'étude réalisé pour FranceAgriMer en 2015 et co-rédigé par Armelle GRUÈRE.

Les études publiées dans le cadre des Dossiers Économie de l'Élevage bénéficient du financement du Ministère de l'Agriculture (Casdar) et du Fonds National de l'Élevage.

Ce dossier particulier fait référence à une étude financée par le CNIEL.



Conception de la maquette : Béta-Pictoris (beta.pictoris@free.fr)  
Mise en page et iconographie : Leila Assmann - Mélanie Richard  
Crédits photos : ©Armelle GRUÈRE - ©Mélanie Richard - ©Evrenkalinbacak\_Fotolia - ©L.GUENEAU\_CNIEL  
- ©ALAN SHAN / THE BROWN DAILY HERALD <http://www.browndailyherald.com/2014/03/13/snap-bill-aims-reduce-welfare-fraud/> - ©Fotolia\_76927450\_L - ©DR Institut de l'Élevage -

Directeur de la publication : Martial Marguet  
Imprimé à Imprimerie de la Centrale Lens - N° ISSN 1273-8638 - N° IE 0016501056  
Abonnement : 160 € TTC par an : Technipel - Email : [technipel@idele.fr](mailto:technipel@idele.fr) - Tél. : 01 40 04 51 71  
Vente au numéro : 10 € le téléchargement sur <http://www.idele.fr> - <http://technipel.idele.fr>



# ÉTATS-UNIS : une filière laitière solide et de plus en plus conquérante

La filière laitière étatsunienne connaît un dynamisme solide et ininterrompu depuis le milieu des années 2000. Le 3<sup>ème</sup> producteur mondial de lait, derrière l'UE et l'Inde, est ainsi devenu le 3<sup>ème</sup> exportateur mondial de produits laitiers, après l'UE et la Nouvelle-Zélande : avec plus de 10% de sa collecte exportée, il assure désormais 15% des échanges mondiaux. Il dispose de nombreux atouts qui expliquent ce dynamisme sans faille.

En premier lieu, un maillon production entreprenant qui repose sur deux modèles d'exploitations à capitaux toujours majoritairement familiaux. D'un côté des exploitations de taille moyenne et autonomes sur le plan fourrager dans l'Est et près des Grands Lacs. De l'autre de grands ateliers quasi hors-sol dans l'Ouest qui reposent sur l'utilisation de salariés hyperspécialisés. Ces exploitations hyper-productives ont longtemps été le moteur de la croissance laitière. Mais la cherté et la volatilité croissante des aliments du bétail depuis 2008 et la rareté de la ressource en eau dans l'Ouest ont redonné des atouts au bassin laitier du *Corn belt* et des Grands Lacs. Les exploitations qui se développent aujourd'hui cherchent à bénéficier à la fois de l'hyper productivité permise par la grande taille et de la proximité -sinon l'autonomie- en fourrages, grains et coproduits. Elles savent aussi profiter de réglementations environnementales a minima dans des états qui cherchent à attirer de l'activité.

Par ailleurs, la politique laitière fédérale demeure à la fois sécurisante et stimulante pour les producteurs. La filière bénéficie d'un marché intérieur très protégé aux frontières. Les éleveurs peuvent compter sur un mécanisme de mise en marché qui leur assure une certaine équité et une liberté de production, au prix, il est vrai, d'une certaine rigidité peu propice aux innovations dans la transformation. Les éleveurs ont également accès à un dispositif d'assurance de leur marge alimentaire en cas de crise, même si les niveaux de soutien se sont avérés peu protecteurs ces deux dernières années.

La filière laitière peut en outre compter sur un vaste marché intérieur en forte croissance grâce au dynamisme de sa démographie, mais aussi grâce à celui de la consommation, notamment en matière grasse laitière. La très bonne valorisation du beurre sur le marché intérieur permet ainsi aux excédents de protéines laitières d'être compétitifs le marché mondial, malgré l'appréciation récente du dollar.

Enfin, la filière possède un maillon transformation hétérogène, mais solide. D'une part, l'implantation de nombreux grands groupes laitiers internationaux contribue au dynamisme de la demande domestique et aussi à celui de la production intérieure. D'autre part, les coopératives laitières, maillon quasi incontournable dans la collecte, jouent un rôle majeur dans la transformation et l'export de commodités laitières.

Au final, le dynamisme du secteur laitier étatsunien semble promis à un bel avenir à moyen terme, tant selon les prévisions de l'USDA que celles de la FAO-OCDE. La consommation domestique restera le principal moteur mais une croissance plutôt soutenue de la production devrait permettre aux États-Unis de renforcer leurs exportations de protéines laitières, lactose et fromages.

## SOMMAIRE

**4** / L'EXPORTATION S'IMPOSE EN PARALLÈLE D'UN MARCHÉ DOMESTIQUE DYNAMIQUE

**10** / UN ÉLEVAGE COMPÉTITIF ET MOBILE

**16** / UNE POLITIQUE LAITIÈRE TRÈS STRUCTURANTE

**24** / UN MAILLON TRANSFORMATION HÉTÉROGÈNE

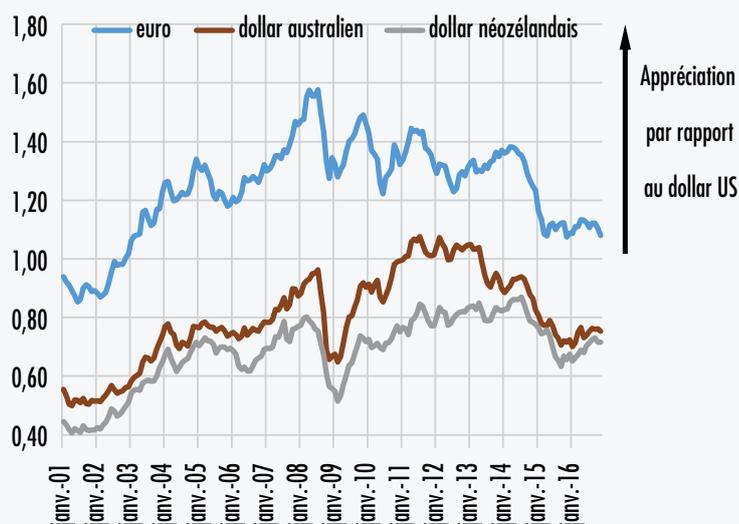
**30** / PERSPECTIVES DE PRODUCTION ET D'EXPORTATION

# DONNÉES REPÈRES

## DONNÉES REPÈRES

- Population : 320 millions d'habitants
- PIB : 17 950 Milliards \$
- Superficie : 9,6 millions de km<sup>2</sup>
- SAU : 411 millions d'ha soit 164 ha/actif agricole (contre 18,6 en UE-28)

### ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE EN US\$



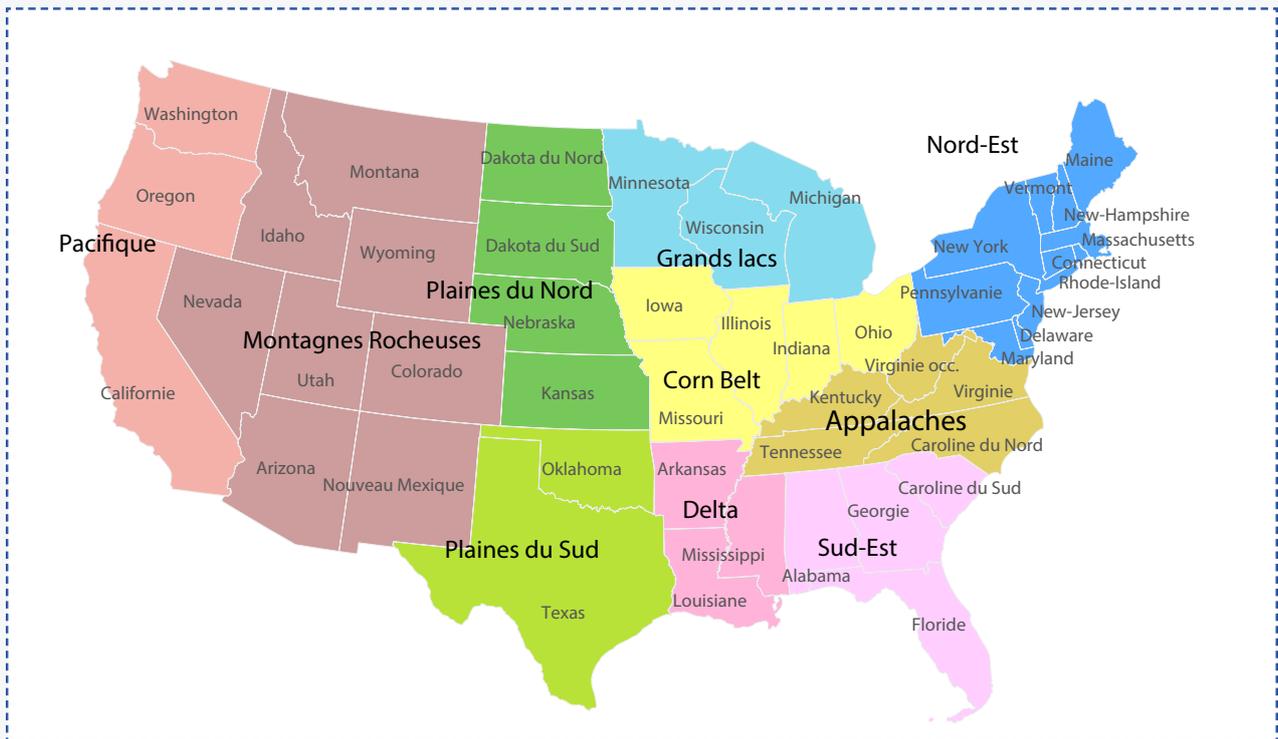
Les fluctuations des taux de change sont fondamentales pour expliquer la compétitivité des produits laitiers étatsuniens sur le marché mondial. Plus le dollar se déprécie par rapport aux monnaies de ses concurrents et aux monnaies de ses clients, plus les produits étatsuniens gagnent en compétitivité. Le dollar s'est fortement déprécié par rapport à l'euro jusqu'en 2008 en raison des déficits budgétaires récurrents aux États-Unis mais surtout des politiques monétaires des banques centrales, très resserrées en Europe mais plus expansionnistes aux États-Unis. Les fluctuations des années 2008-2012 ont laissé place en 2014 à une forte dépréciation de l'euro par rapport au dollar impulsée par la reprise économique beaucoup plus nette aux États-Unis et par l'assouplissement de la politique de la Banque centrale européenne.

### CHIFFRES CLÉS DE LA FILIÈRE LAIT AUX ÉTATS-UNIS, DANS L'UE ET EN FRANCE

	États-Unis		UE-28		France	
	2015	2015 / 05	2015	2015 / 05	2015	2015 / 05
Cheptel laitier (nb de vaches en décembre)	9 317	+3%	23 622	-5%	3 660	-8%
Rendement annuel moyen (kg/vache/an)	10 160	+15%	7 120	+16%	7 270	+12%
Production de lait (1 000 t)	94 630	+18%	162 715	+8%	26 735	+5%
Consommation totale (1 000 t éq. lait)	86 235	+10%	144 600	+5%	20 700	+2%
Consommation par habitant (kg éq. lait)	268	+3%	284	+2%	314	-3%
Importations (1 000 t éq. lait)	2 630	-21%	1 120	-50%	6 080	+40%
Exportations (1 000 t éq. lait)	9 880	+125%	17 730	+53%	10 750	+35%
Solde commercial laitier (millions US\$)	1 990	(déficit de 570 en 2005)	12 645	+114%	4 025	+29%

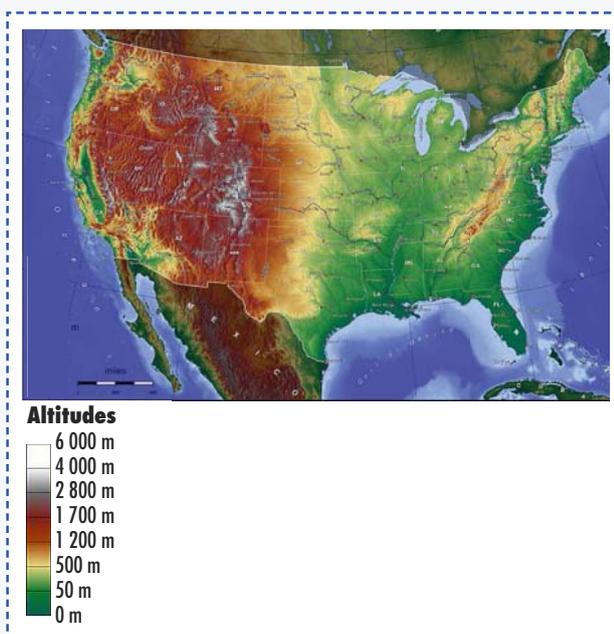
Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat et USDA

## RÉGIONS ET ÉTATS DES ÉTATS-UNIS



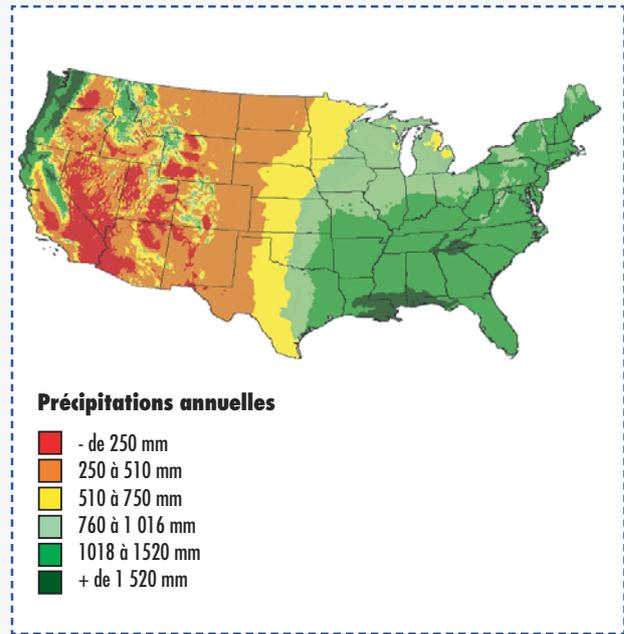
Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après USDA. Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

## TOPOGRAPHIE DES ÉTATS-UNIS



Source : Wikipedia.org

## RÉPARTITION DES PRÉCIPITATIONS AUX ÉTATS-UNIS



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après USDA-NASS

1

# L'EXPORTATION S'IMPOSE EN PARALLÈLE D'UN MARCHÉ DOMESTIQUE DYNAMIQUE



Avec 94,6 millions de tonnes de lait produit en 2015, les États-Unis sont le 3<sup>ème</sup> producteur mondial de lait derrière l'Union européenne et l'Inde. À la fois gros pays producteur et immense bassin de consommation, les États-Unis restaient jusqu'au milieu des années 2000 un acteur relativement modeste sur le marché mondial. Mais sur la dernière décennie, la hausse de la production s'est accélérée, l'excédent laitier a bondi et aujourd'hui plus de 10% de la production est exportée. Les États-Unis ont ainsi assuré 15% des échanges mondiaux en 2015, contre 8% en 2005, et se sont imposés comme le 3<sup>ème</sup> exportateur mondial après la Nouvelle-Zélande et l'Union européenne, loin devant les suivants. Le marché domestique, bien plus dynamique qu'en UE, reste cependant largement directeur.

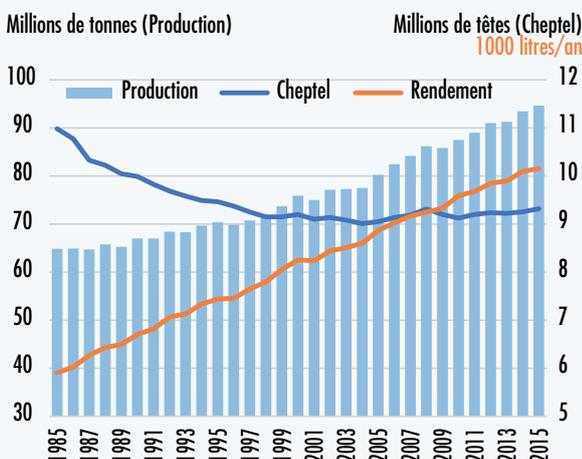
## Une production en constante progression

La production laitière étatsunienne croît depuis plus de 3 décennies, tirée par une progression ininterrompue des rendements laitiers (+1,6%/an en moyenne sur 1995-2015). Ceux-ci ont bondi de 7 400 kg/vache en 1995 à près de 10 200 kg/vache en 2015 sous l'effet des évolutions génétiques, techniques et des systèmes de production (3 traites, alimentation...).

Après des années de décapitalisation, le cheptel laitier est reparti à la hausse au début des années 2000, gagnant 270 000 têtes en 10 ans à 9,3 millions de têtes en 2015. Cette recapitalisation, alors que les rendements continuent de progresser, a accéléré le rythme de croissance de la production. Avec 15 millions de tonnes de

lait supplémentaire en 10 ans, la hausse a atteint +1,7%/an en moyenne sur 2005-2015, malgré les coups de frein de 2009 et 2013, contre +1,3%/an sur la décennie précédente.

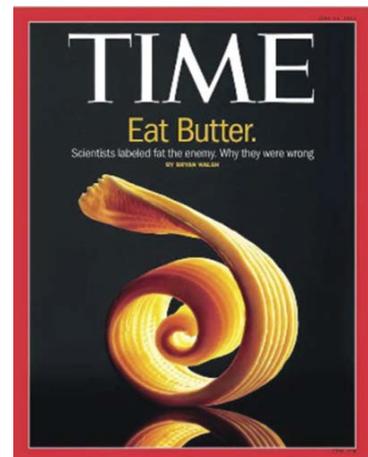
### PRODUCTION, CHEPTEL ET RENDEMENT LAITIERS AUX ÉTATS-UNIS



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après USDA-NASS

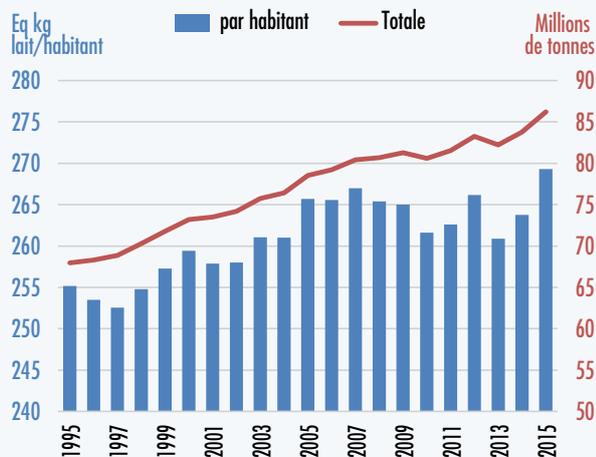
### Relance de la consommation de matières grasses laitières

La modification des recommandations nutritionnelles officielles et le retour en grâce des matières grasses laitières dans les médias ces dernières années, à l'image de la couverture du Time du 22 juin 2014, ont probablement contribué à l'impressionnant regain de consommation. Ils ont donné écho à des recherches scientifiques réhabilitant les acides gras saturés. Elles ont notamment montré que leur évincement avait conduit à des régimes riches en sucres et acides gras trans bien plus préjudiciables. Aussi, ces dernières années, non seulement les Étatsuniens achètent davantage de beurre au détriment des margarines mais, après s'en être détourné, certains transformateurs et restaurateurs (notamment *fast food*) ont réintroduit les matières grasses laitières dans leurs recettes créant ainsi un effet de levier important sur le niveau de consommation.



# Une consommation dynamique

## CONSOMMATION TOTALE DE PRODUITS LAITIERS AUX ÉTATS-UNIS



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après USDA et US census bureau

Avec 320 millions d'habitants, les États-Unis ont consommé 86,2 millions de tonnes équivalent lait en 2015 selon les bilans en MSU (Matière solide utile). Grâce au dynamisme de la démographie (+0,8%/an en moyenne sur la dernière décennie) et à une légère hausse de la consommation par habitant (+0,1%/an), ce niveau de consommation a progressé de 10% en 10 ans (+0,9%/an). La consommation par habitant a visiblement souffert des difficultés économiques des ménages suite à la crise mondiale de 2008 mais elle s'est vivement redressée pour atteindre 269 kg équivalent lait/hab. en 2015.

Les perspectives démographiques restent similaires pour les prochaines années et la consommation par habitant conserve des marges de progrès quand on sait qu'un Français consomme en moyenne 314 kg équivalent lait par an.

## Moins de lait liquide mais plus de yaourts, de fromages et de beurre

La consommation évolue sur le plan qualitatif, reflétant notamment l'évolution des modes de vie et le développement de la restauration hors foyer.

D'un côté, les Étatsuniens se détournent progressivement du lait liquide, qui constituait historiquement l'aliment laitier de base, suite au développement de la RHD et à la concurrence croissante d'autres boissons : -14% en 10 ans à 72 kg /habitant (contre seulement 54 kg en France).

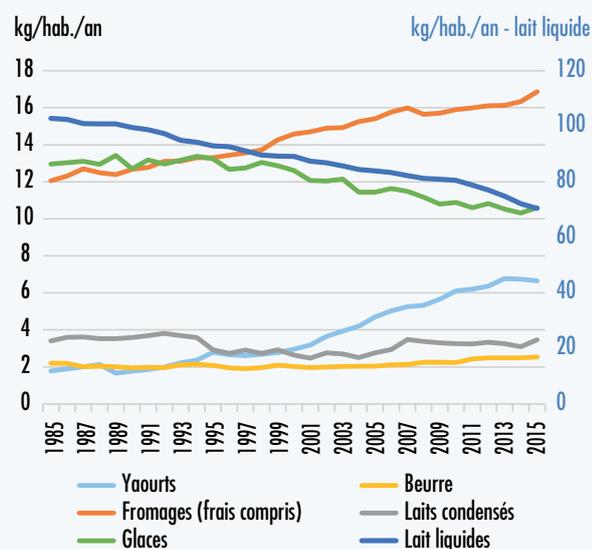
De l'autre, leur consommation de yaourts, traditionnellement bien plus faible qu'en Europe, a décollé portée notamment par le l'engouement pour le yaourt grec : +60% en 10 ans, à 6,7 kg /habitant, avec toutefois une stabilisation sur les deux dernières années.

Par ailleurs, les Étatsuniens continuent de consommer toujours plus de fromages (+9% à 15,5 kg) même si le rythme de hausse a ralenti par rapport à la décennie précédente. La consommation progresse à la fois via les achats de fromages consommés tels quels et via les produits transformés (pizza, snack, pasta box) ainsi qu'au travers de la consommation en restauration. Les fromages de type italien, mozzarella en tête, représentent 41% des volumes et affichent la croissance la plus vive (+15% /2005) tirés notamment par la consommation de pizza (13kg/an/hab., le record mondial !). Les fromages dit américains<sup>1</sup>, cheddar en tête, représentent 39% des volumes et progressent moins vite (+5%). Enfin les autres fromages, incluant les fromages de spécialité type européen progressent modérément (+4%) avec des écart importants entre catégories. 84% des volumes de fromages consommés aux États-Unis sont dit « naturels » (même s'il sont vendus en blocs ou tranches sous plastique que nous aurions tendance à appeler industriel en Europe...), par opposition aux fromages « processed » à base de fromages fondus et pouvant inclure d'autres ingrédients que du lait, du sel, des enzymes et des colorants : notamment des émulsifiants, des concentrés de lactosérum et des conservateurs. La demande pour ces derniers ne cesse de reculer (-11% sur la dernière décennie). Une étude publiée par l'USDA en 2010<sup>2</sup> suggérait que la croissance de la demande domestique en fromages pourrait ralentir en raison du recul de la proportion de blancs non hispaniques, les plus gros consommateurs, dans la population totale. Toutefois, les distributeurs tentent de proposer des produits adaptés aux autres populations à l'image du développement des fromages de type hispanique.

Enfin, la consommation de beurre s'est vivement redressée : +22% en 10 ans à 2,5 kg /habitant après avoir stagné autour de 2,0 kg jusqu'au milieu des années 2000 (voir encadré).

Au final, sur la dernière décennie, la consommation en équivalent lait sur la matière grasse a progressé deux fois plus vite que celle en équivalent lait sur les solides non gras (matières protéiques, lactose, minéraux).

## CONSOMMATION DE PRODUITS LAITIERS AUX ÉTATS-UNIS



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après USDA-ERS

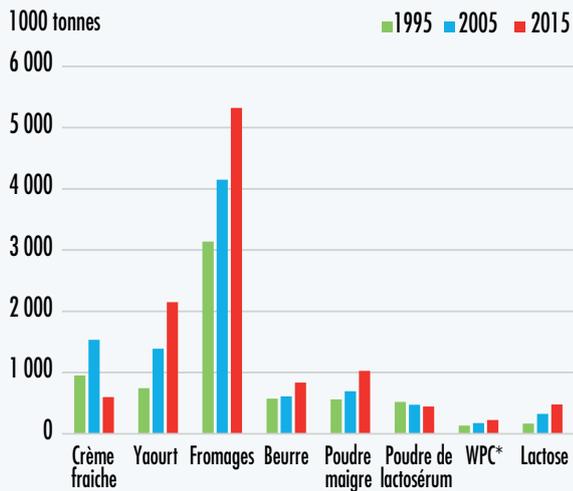
<sup>1</sup> cheddar, colby, monterrey, and jack

<sup>2</sup> USDA, Davis C., Blayney D., Dong D., Stefanova S. et Johnson A., Long term Growth in US cheese consumption may slow, août 2010.

# 1 L'EXPORTATION S'IMPOSE EN PARALLÈLE D'UN MARCHÉ DOMESTIQUE DYNAMIQUE

## Bond des fabrications fromagères

### FABRICATIONS DE PRODUITS LAITIERS AUX ÉTATS-UNIS



\*Concentrés de protéines sériques

Source : GEB-Institut de l'Elevage d'après USDA

Après avoir plafonné sous les 25 millions de tonnes entre 1990 et 2010, les fabrications nationales de **laits conditionnés** reculent régulièrement depuis 2010 au rythme de 1,5 à 2% l'an. Les fabrications nationales de laits 1/2 écrémés (50% du total) ne progressent plus et ne compensent plus le déclin des laits entiers (29%). Les laits écrémés et les laits parfumés plafonnent respectivement à 11% et 9% du total conditionné. La croissance démographique ne compense plus le recul tendanciel de la consommation par habitant.

La production de **fromages** est le moteur de l'industrie laitière étatsunienne. À 5,32 millions de tonnes en 2015, les fabrications nationales progressent en moyenne au rythme de 2,4% l'an toutes spécialités confondues. Elles englobent les fromages de type américain, 40% des fabrications totales, dont la croissance est plutôt modérée, talonnées par les fabrications de fromages italiens (mozzarella en tête) sensiblement plus dynamiques. Suivent les fabrications d'autres fromages « naturels » incluant les fromages fins (« *speciality cheese* ») puis les fromages fondus.

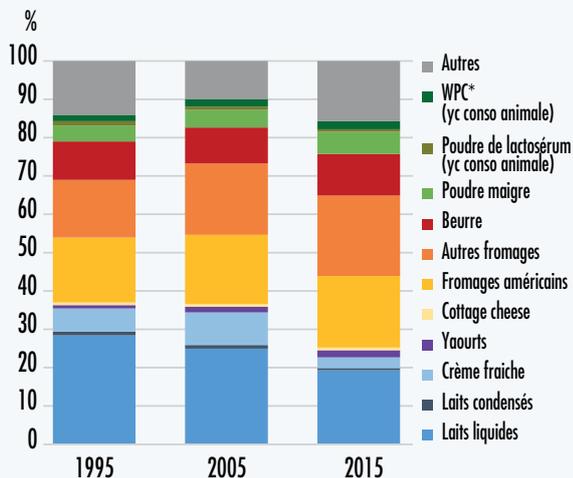
Les fabrications de **beurre** ont fortement progressé de près de 40% entre 2005 et 2012 puis se sont stabilisées ensuite autour de 840 000 t, malgré la fermeté de la demande intérieure. En parallèle, les exportations ont chuté faute de compétitivité sur le marché mondial tandis que les importations sont restées faibles même si elles ont été multipliées par 4 en 5 ans à 19 000 t en 2015, contenues par les droits de douane élevés (1 541 \$/t) ; le contingent à droit nul étant très faible (6 977 t).

L'offre toujours abondante de **yaourts** dynamise la demande intérieure. Les fabrications nationales de yaourts ont bondi de 55% en dix ans à 2,15 millions de tonnes en 2015.

Les fabrications nationales de **poudre maigre** ont bondi de 50% entre 2005 et 2014 sous l'effet de disponibilités en protéines laitières supérieures aux besoins du marché intérieur, puis ont marqué le pas en 2015 à 1,03 million de tonnes. Malgré un fort excédent en lait écrémé, les fabrications de caséines sont restées insuffisantes pour satisfaire la demande intérieure.

Malgré des disponibilités croissantes en **lactosérum**, les fabrications de poudre de lactosérum refluent sensiblement entre 2010 et 2015 après avoir été stationnaires entre 2005 et 2010. Les transformateurs ont investi dans des unités d'extraction des protéines sériques et de lactose dont les valorisations commerciales sont supérieures à celles de la poudre de lactosérum encore principalement destinée à l'alimentation animale. Les fabrications de WPC et de lactose ont ainsi progressé de 30% en dix ans à 500 000 t et de 48% à 1,1 million de tonnes. Les fabrications supplémentaires ont été pour moitié commercialisées sur le marché intérieur et pour moitié à l'export.

### UTILISATION DE LA COLLECTE LAITIÈRE AUX ÉTATS-UNIS (MSU)

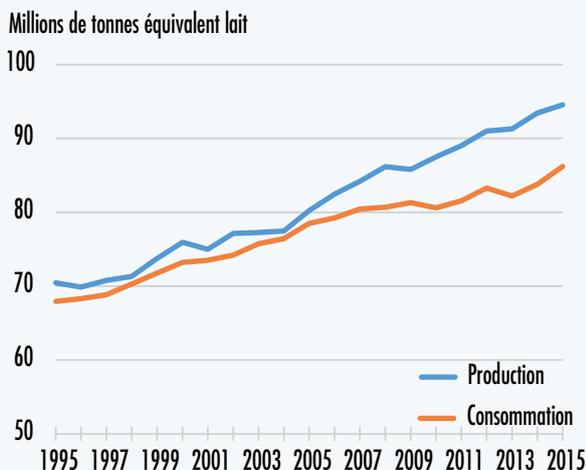


\*Concentrés de protéines sériques

Source : GEB-Institut de l'Elevage d'après USDA

# Un excédent porté de 2 à 10 millions de tonnes de lait en 10 ans

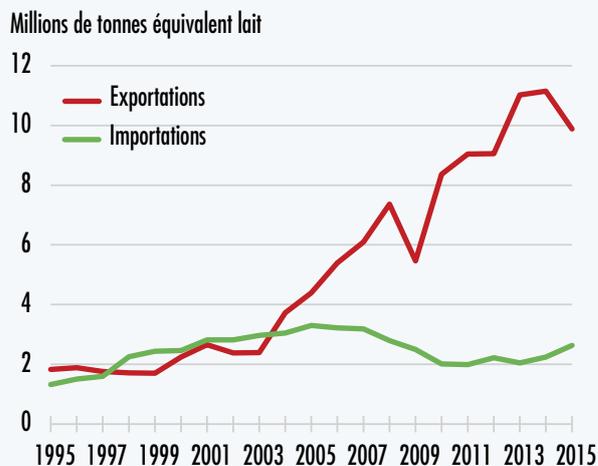
## PRODUCTION ET CONSOMMATION DE LAIT AUX ÉTATS-UNIS



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après USDA-ERS

Alors que par le passé, production et consommation de lait progressaient en parallèle, l'accélération de la croissance de la production à partir des années 2000 a permis de dégager un excédent croissant pour l'exportation à un moment où la demande mondiale était forte et présentait de bonnes perspectives. Cet excédent ne dépassait pas 2 millions de tonnes en moyenne sur 1995-2005. Il a progressivement grimpé jusqu'à près de 10 millions de tonnes en 2014, avant de se replier légèrement en 2015 (8,5 millions de tonnes) sous l'effet de la moindre hausse de production et du dynamisme particulièrement vif de la consommation domestique.

## ÉCHANGES EXTÉRIEURS DES ÉTATS-UNIS



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Trade Map

Les exportations laitières ont donc logiquement décollé à partir de 2004 : de seulement 3% de la production en 2000 (2,2 millions de tonnes équivalent lait), elles ont absorbé 10% du lait produit en 2015 (9,9 millions de tonnes) et jusqu'à 12% en 2014. Depuis 2005, 40% du supplément de production a pris le chemin de l'export.

La production devrait continuer de croître tendanciellement plus vite que la consommation domestique sur la prochaine décennie, accroissant ainsi le disponible pour l'export. Mais le marché intérieur restera directeur et pourra limiter, au moins ponctuellement, les exportations.

## L'excédent porte essentiellement sur les matières protéiques

Compte tenu de l'évolution de la consommation domestique, l'excédent laitier porte essentiellement sur les matières solides non grasses (protéines et lactose).

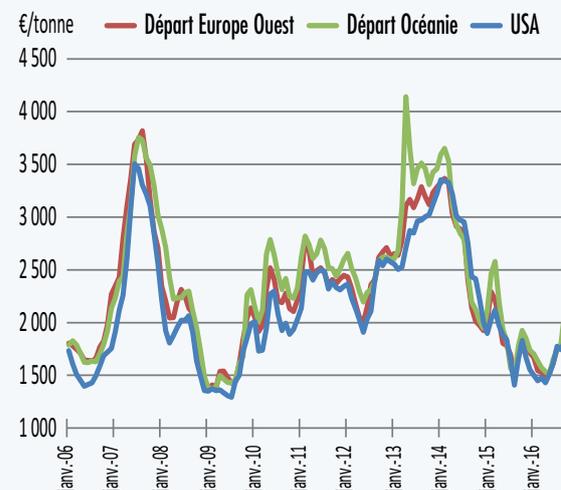
En 2015, seulement 4% de la matière grasse laitière disponible sur le marché étatsunien a été exportée (6% en 2013 et 2014). Le volume exporté s'est légèrement accru entre 2005 et 2015, mais 70% des disponibilités supplémentaires en matières grasses sur cette période ont été consommés dans le pays et moins de 30% exportées. Le marché des matières grasses est donc à peine excédentaire et avant tout tiré par la demande intérieure, d'autant plus que le pays est efficacement protégé des importations aux frontières.

Au contraire, le marché des matières solides non grasses est structurellement excédentaire. Seul 1/3 des disponibilités supplémentaires entre 2005 et 2015 a été commercialisé dans le pays et 55% ont été exportées, le reste étant venu abonder les stocks. Au total, 16% des disponibilités ont pris le chemin de l'exportation en 2015 (18% en 2013 et 2014). L'exportation est donc un débouché essentiel pour les matières solides laitières non grasses.

Autrement dit, pour satisfaire sa demande intérieure croissante en matière grasses, le pays accroît sa production laitière et par là même son excédent en matières solides non grasses qu'il doit exporter : les exportations étatsuniennes

constituent ainsi en bonne partie un ajustement qualitatif à une demande nationale beaucoup plus dynamique en matières grasses qu'en matières protéiques. La bonne valorisation des matières grasses permet d'ailleurs aux protéines américaines d'être très compétitives.

## COURS LA POUVRE MAIGRE (€/TONNE)



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après ATLA & ZMB

# 1 L'EXPORTATION S'IMPOSE EN PARALLÈLE D'UN MARCHÉ DOMESTIQUE DYNAMIQUE

## Des exportations d'ingrédients secs et de fromages

Les États-Unis exportent donc avant tout des produits laitiers riches en matières solides non grasses : de la poudre maigre et du lait écrémé en poudre<sup>3</sup> (ci-après regroupés sous le terme générique «poudre maigre»), de la poudre de lactosérum, des concentrés protéiques et du lactose. À 555 000 t en moyenne sur 2013-2015, les exportations annuelles de poudre maigre ont été multipliées par 4,9 en 10 ans. Elles représentent à présent 55% des fabrications nationales, celles de poudre de lactosérum 51% (215 000 t, +31%), celles de concentrés de protéines sériques (WPC) 46% (234 000 t, x 3,6) et celles de lactose 72% (350 000 t, x 2,2). L'exportation est donc devenue un débouché essentiel pour ces produits et les États-Unis sont devenus le 2<sup>ème</sup> exportateur mondial de poudre maigre et de poudres de lactosérum, derrière l'Union européenne.

Les exportations de fromages ont aussi explosé depuis la fin des années 2000 : elles ont été multipliées par 5 en 10 ans à 335 000 t en moyenne sur 2013-2015. Elles ne représentent que 6% des fabrications nationales mais le pays n'en est pas moins le 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> exportateur mondial selon les années, au coude à coude avec la Nouvelle-Zélande et derrière l'UE. Il s'agit très majoritairement de fromages ingrédients.

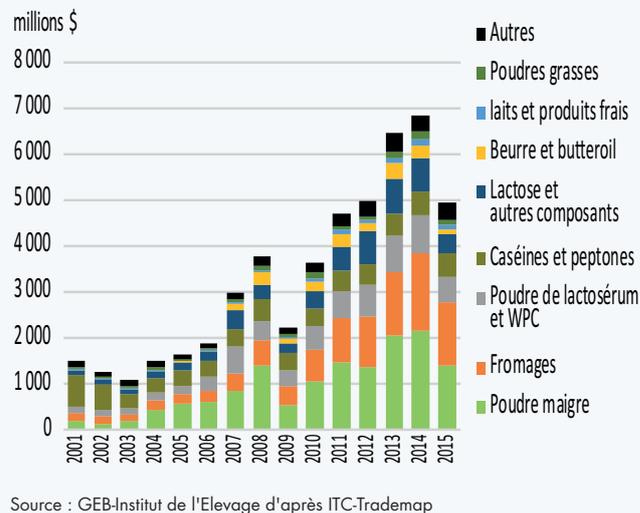
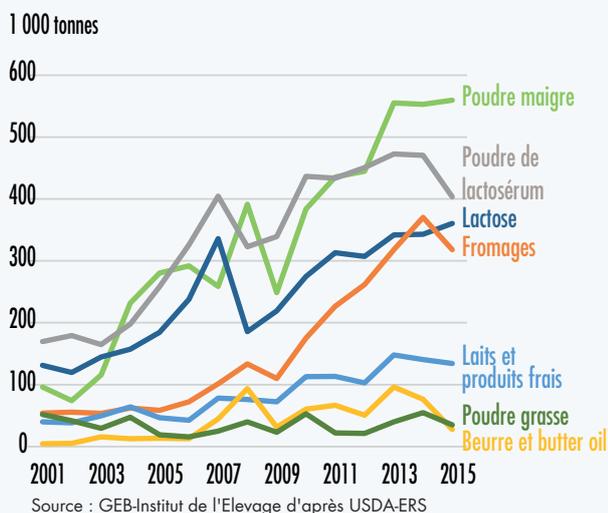
En valeur, les ingrédients secs et les fromages et représentent respectivement 65% et 25% des exportations étatsuniennes de produits laitiers sur 2013-2015 (4,92 milliards US\$ en 2015).

Les exportations de beurre ont certes progressé par rapport au début des années 2000, mais n'affichent pas une tendance nette à l'augmentation : elles n'excèdent pas 67 000 t en moyenne sur 2013-2015 soit seulement 6% des fabrications nationales et sont très sensibles à l'évolution de la consommation domestique. En période de forte demande nationale comme en 2014 et 2015, le déséquilibre entre offre et demande nationales, couplé à une efficace protection aux frontières, a provoqué une telle envolée du prix du beurre étatsunien qu'il a perdu toute compétitivité à l'exportation : de 97 000 t en 2013, les exportations sont tombées à 28 000 t en 2015 et le pays a été importateur net de beurre pour la première fois depuis 2006.

Enfin, les exportations de poudres grasses, traditionnellement peu fabriquées dans le pays compte tenu du déséquilibre existant entre la demande domestique de matières grasses et celle de matières non grasses, restent très limitées, à un peu plus de 40 000 t. Certains opérateurs ont toutefois récemment investi dans des installations de fabrication de poudre grasse destinées à l'exportation.

<sup>3</sup> Comme la poudre maigre, le lait écrémé en poudre ou Nonfat dry milk (NDM) défini par la Food and Drug Administration états-unienne contient moins de 5% d'eau et 1,5% de matières grasses. En revanche, son taux de protéines n'est pas standardisé contrairement à celui de la poudre maigre qui selon le CODEX alimentarius doit être au minimum de 34%.

### EXPORTATIONS ÉTATSUNIENNES DE PRODUITS LAITIERS EN VOLUME ET EN VALEUR



## Des envois concentrés sur les pays voisins et l'Asie

À eux seuls, l'ALENA, Mexique en tête, et l'Asie du Sud-Est (Philippines, Indonésie, Vietnam, Malaisie, Thaïlande, Singapour...) et de l'Est (notamment la Chine) sont destinataires de près des ¾ des exportations étatsuniennes de produits laitiers en valeur. Les États-Unis tirent parti de leur proximité et de leur accès privilégié au marché canadien et mexicain via l'ALENA et en font quasiment leur chasse gardée, du moins sur les poudres maigre et de lactosérum. Les États-Unis fournissent respectivement 70% et 60% des importations totales de produits laitiers du Mexique et du Canada en valeur. Ils fournissent près de 90% des importations mexicaines de poudre maigre, poudre de lactosérum et lactose et 75% de fromages. Par ailleurs, ils bénéficient de la position géographique avantageuse de leur côte pacifique pour les expéditions vers l'Asie de l'Est et du Sud-Est avec

lesquelles ils bénéficient d'accords commerciaux que Donald Trump semble vouloir remettre en cause.

La poudre maigre étatsunienne est surtout expédiée vers le Mexique (38%), l'Asie du Sud-Est (36%) et la Chine (9%). 39% des poudres de lactosérum sont envoyées vers la Chine, 20% vers l'Asie du Sud-est, 11% vers le Mexique et 10% vers le Canada. Le lactose prend majoritairement le chemin de l'Asie de l'Est (21% Chine et 15% Japon/Corée du Sud), de l'Asie du Sud-Est (22%), de l'Océanie (19%) et du Mexique (9%).

Les fromages sont quant à eux avant tout expédiés vers l'Asie de l'Est (30% Japon /Corée du Sud et 7% Chine), le Mexique (25%), l'Amérique centrale et du Sud (11%) et l'Afrique Nord/Moyen Orient.

## Des importations plus ou moins stabilisées

Les importations étatsuniennes de produits laitiers ont représenté 2,9 milliards de dollars en 2015. Elles ont plutôt reculé de 3,3 millions de tonnes équivalent lait en 2005 à 2,6 millions de tonnes en 2015 malgré le rebond de 2014 et 2015. Elles ne représentent qu'à peine 3% de la consommation domestique et sont constituées en majeure partie de fromages, caséines-caséinates et concentrés protéiques.

Les importations de fromages ont sensiblement reculé en 2009-2010 face au repli de la consommation consécutif à la crise économique et au développement des fabrications nationales. Mais elles se sont redressées en 2014 et 2015,

pour couvrir une demande en nette hausse et profiter du dollar fort et des prix mondiaux en baisse (les stocks commerciaux se sont accrus de 58 000 t ou 13%). Elles proviennent aux ¾ de l'Union européenne, notamment d'Italie, de France et des Pays-Bas, les autres fournisseurs notables étant la Suisse et la Nouvelle-Zélande.

Les achats de caséines et caséinates ont reculé sur les 5 dernières années à 71 000 t en 2015. L'Union européenne et la Nouvelle-Zélande fournissent chacune environ 40% des volumes.

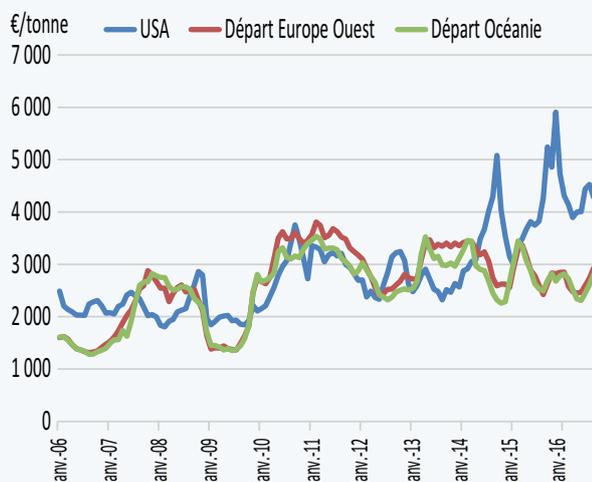
## L'excédent commercial reste modéré

Avec l'accroissement des exportations, le solde commercial laitier est devenu positif en 2006 et s'est renforcé jusqu'à 4,1 milliards de dollars en 2014 avant de rechuter à moins de 2,1 milliards en 2015 en raison surtout du recul des recettes d'exportation. Ce solde commercial reste modeste au regard de la taille du pays, comparé à celui de France (4,0 milliards de dollars en 2015).

A contrario de ce que l'on observe dans la filière bovine, les États-Unis tendent à importer des produits laitiers à haute valeur ajoutée et à exporter des commodités, du moins

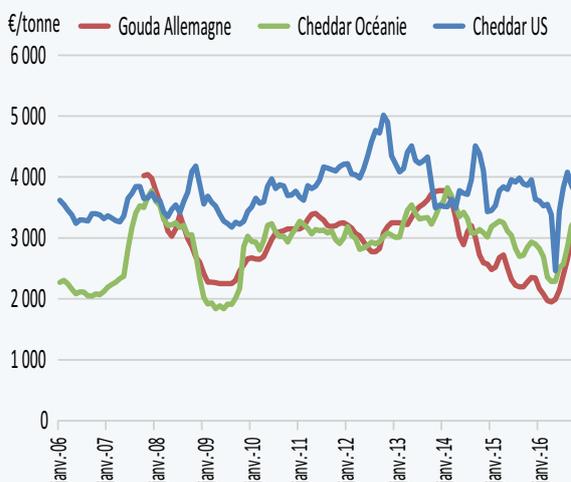
concernant les fromages et le beurre. Le prix moyen des fromages importés sur 2013-2015 (4 300 \$/t) est le double de celui des fromages importés (8 700 \$/t). L'écart est faible pour les échanges avec l'Océanie mais extrêmement marqué avec l'Union européenne : 3 200 \$/t pour les fromages expédiés, essentiellement des fromages ingrédients très standards et 9 300 \$/t pour les fromages importés, majoritairement des spécialités fromagères. Le solde commercial laitier avec l'Union européenne est ainsi très nettement négatif (-1,37 milliard \$ en 2015).

### COURS DU BEURRE (€/TONNE)



Source : GEB-Institut de l'Elevage d'après ATLA & ZMB

### COURS DES FROMAGES COMMODITÉ (€/TONNE)



Source : GEB-Institut de l'Elevage d'après ZMB

2

# UN ÉLEVAGE COMPÉTITIF ET MOBILE

La production laitière étatsunienne repose historiquement sur deux grands modèles d'exploitations qui se considèrent comme familiales. D'un côté, des exploitations moyennes autonomes sur le plan fourrager avec une importante main-d'œuvre familiale dans le bassin traditionnel. D'un autre, des mégafermes quasi hors-sol spécialisées reposant sur de la main-d'œuvre salariée dans l'Ouest. Ces dernières ont fortement développé leur production grâce à des plus-values foncières réalisées en s'éloignant des villes, à d'importantes économies d'échelle, à une hyper spécialisation et hyper productivité de la main-d'œuvre et à des aliments du bétail bon marché. Ces dernières années toutefois, la cherté des aliments et la rareté de la ressource en eau dans l'Ouest ont remis le bassin traditionnel et les zones de culture au cœur de la croissance laitière, mais surtout via le développement de grandes exploitations.

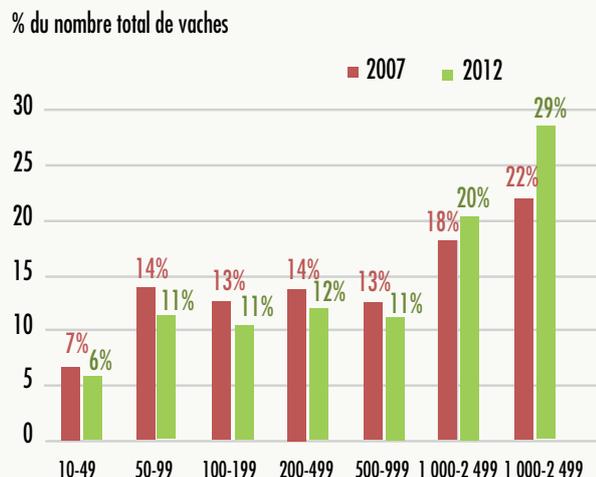


## Concentration accrue de la production dans quelques exploitations

La production laitière américaine se concentre dans un nombre toujours plus restreint d'exploitations. En 2015, on comptait 43 600 exploitations laitières commerciales contre plus de 62 000 en 2006 (-30%), soit un rythme de disparition de 3,9%/an (proche du rythme français) alors que la production nationale a progressé de 1,5% par an sur la même période. La taille moyenne d'un troupeau laitier est ainsi passée de 147 vaches en 2006 à 214 vaches en 2015. Toutefois, cette moyenne, plus qu'ailleurs, ne veut pas dire grand chose car elle recouvre des réalités très différentes.

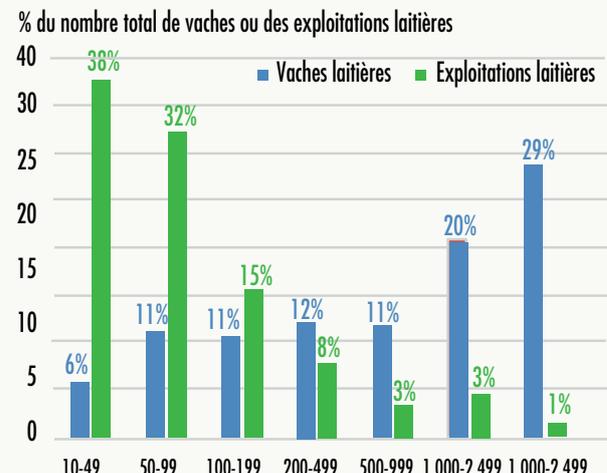
Même s'il reste de nombreuses petites fermes, l'essentiel du cheptel laitier américain est maintenant détenu dans de très grandes exploitations. En 2012, 60% des vaches laitières étaient situées dans les 7% des exploitations laitières ayant au moins 500 vaches. En revanche, les élevages de moins de 50 vaches laitières, représentant 38% des détenteurs de vaches laitières, ne possédaient plus que 6% du cheptel national.

RÉPARTITION DES VACHES LAITIÈRES PAR TAILLE D'EXPLOITATION



Source : GEB-Institut de l'Elevage d'après USDA

RÉPARTITION DES VACHES LAITIÈRES ET DES EXPLOITATIONS PAR TAILLE D'EXPLOITATION EN 2012



Source : GEB-Institut de l'Elevage d'après USDA

## Une migration de la production vers l'Ouest des années 80 aux années 2000

La production laitière étatsunienne se caractérise par une grande mobilité des capitaux. Les éleveurs n'hésitent pas, à déplacer leur exploitation au sein d'une région et même à l'échelle du pays vers des zones moins denses au foncier moins cher de façon à pouvoir se développer.

Traditionnellement, la production laitière était surtout implantée dans le Nord-Est et la région des Grands lacs (*Dairy Belt*), proche des bassins de consommation et bénéficiant d'un climat continental humide. Au début des années 80, ce bassin traditionnel produisait plus des 2/3 de la production nationale. Mais dans les années 80 et 90, la production laitière s'est développée dans l'ouest du pays, notamment en Californie. Les exploitations se sont ensuite progressivement éloignées des villes, profitant des plus-values foncières ainsi réalisées pour s'agrandir très rapidement. Elles se sont d'abord développées sur la côte, en particulier en Californie. Puis face aux contraintes foncières et environnementales croissantes, une partie des élevages s'est éloignée des foyers de consommation et a migré dans la région des Rocheuses notamment en Arizona, dans l'Idaho et au Nouveau Mexique parallèlement à l'installation et l'agrandissement d'usines de transformation qui fabriquent des produits plus élaborés et plus facilement transportables.

Ainsi, alors que le Grand-Ouest étatsunien (région *Pacific + Mountains*) ne produisait que 20% de la production nationale en 1980, il en faisait 40% au milieu des années 2000. La Californie est devenue le 1<sup>er</sup> État laitier du pays avec 20% de la production nationale (18,6 millions de tonnes en 2015).

### Des exploitations familiales moyennes et autonomes dans le bassin traditionnel

Le bassin traditionnel (la *Dairy belt*) élargi à la *Corn belt* et aux Appalaches compte encore un grand nombre d'exploitations (38 000 en 2015) détenant la moitié des vaches du pays (4,66 millions) soit 122 en moyenne par exploitation. De fait, bon nombre sont de taille modeste : en 2012, 3/4 des exploitations de plus de 10 vaches détenaient moins de 100 vaches et comptaient pour 1/3 du cheptel. Un deuxième tiers du cheptel se situait dans les exploitations de 100 à 500 vaches. Et seules 3% des exploitations détenaient plus de 500 vaches comptant pour le tiers du cheptel. Les exploitations de la zone traditionnelle reposent en bonne partie sur une main d'œuvre familiale (la proportion de main d'œuvre salariée augmentant bien entendu avec la taille) et produisent l'essentiel de l'alimentation des vaches : en général la totalité des fourrages et une partie au moins des céréales. La majorité fonctionne en stabulation permanente ou quasi permanente mais une proportion non négligeable recourt encore au pâturage. Le premier État laitier de la zone est le Wisconsin : avec près de 10 000 exploitations détenant en moyenne 129 vaches, il a produit 13,2 millions de tonnes de lait en 2015 soit 13% de la production nationale.

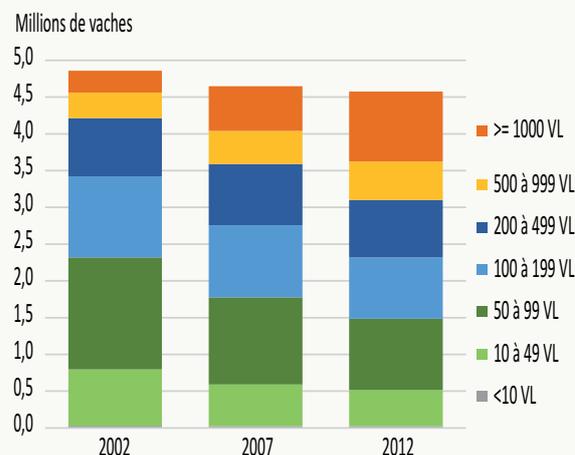
### Des méga fermes hors sol dans l'Ouest et le Texas

Étant donnée la pression foncière et les potentialités des sols, les exploitations de l'Ouest se sont rapidement développées sur un modèle plus spécialisé et nettement moins autonome sur le plan alimentaire que dans le bassin traditionnel. Elles se sont considérablement agrandies en nombre de vaches en comptant sur de l'alimentation achetée : des fourrages, essentiellement de l'ensilage de maïs et du foin de luzerne produits dans la zone, et des céréales et oléo-protéagineux importés du *Mid West*. Pour réduire les coûts alimentaires,

les exploitations ont également recours là où elles le peuvent à des coproduits de l'industrie agro-alimentaire, notamment des coques d'amande, des drèches de distillerie, de la mélasse voire des pulpes d'agrumes. Ces exploitations restent à capitaux familiaux même si la main d'œuvre familiale y est souvent réduite au seul manager. Les salariés sont en majorité des Mexicains, main d'œuvre encore relativement disponible, notamment en Californie et dans les États du Sud. Par ailleurs, certaines tâches peuvent être contractualisées (récolte, traitements, élevage des génisses, comptabilité, gestion des réglementations environnementales...)

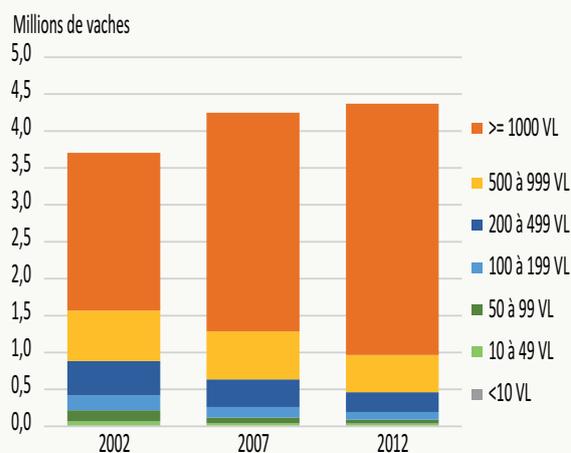
L'ensemble des 11 États de l'Ouest comptent à peine 3 300 exploitations détenant 3,57 millions de vaches (38% du cheptel national) soit 1 050 vaches en moyenne par exploitation. La taille moyenne tourne autour de 500-600 vaches en Oregon et dans l'État de Washington, mais dépasse 1 200 vaches en Californie et 2 100 vaches au Nouveau Mexique. En 2012, la moitié des exploitations de la zone avaient plus de 500 vaches et détenaient 92% du cheptel, 80% se trouvant dans des exploitations de plus de 1 000 vaches.

### RÉPARTITION DES VACHES SELON LA TAILLE DES TROUPEAUX MID-WEST ET NORD-EST



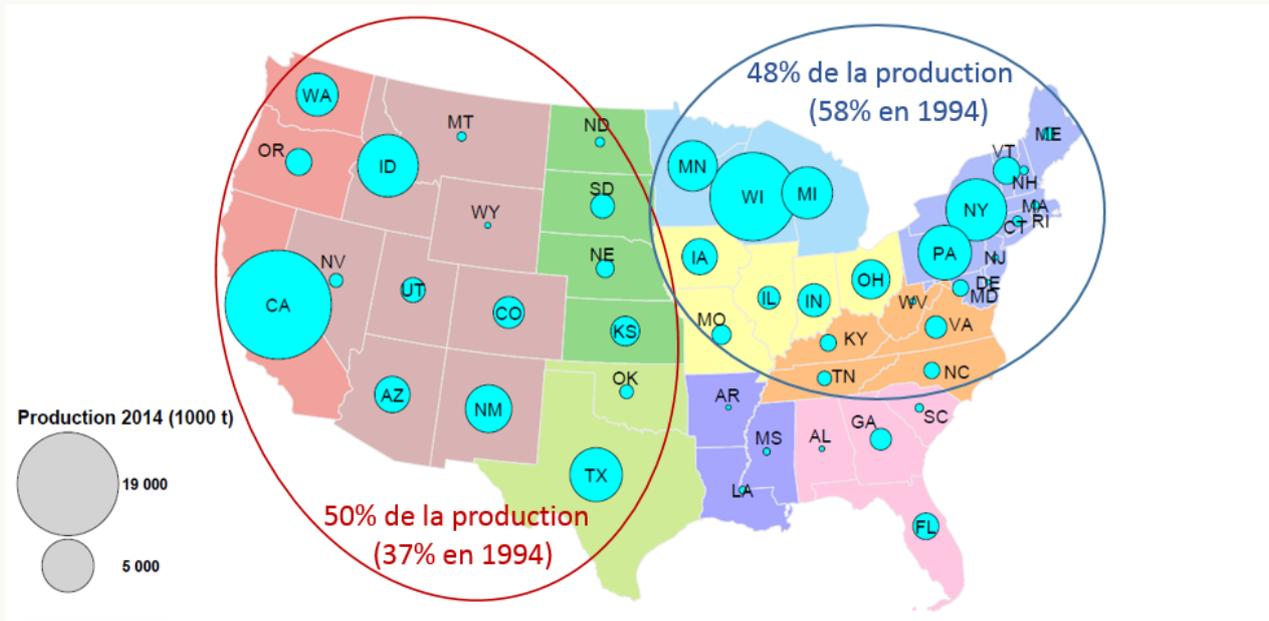
Source : GEB-Institut de l'Elevage d'après USDA

### RÉPARTITION DES VACHES SELON LA TAILLE DES TROUPEAUX DANS L'OUEST



Source : GEB-Institut de l'Elevage d'après USDA

BASSIN LAITIÈRE TRADITIONNEL ET MÉGA EXPLOITATIONS DE L'OUEST



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après USDA. Carte réalisée avec Cartes & Données - © Articque

**Northrest Dairy : Exploitation familiale de 330 vaches à Waterloo, Wisconsin**

**Une exploitation familiale en croissance progressive**

Les propriétaires (1 couple) qui possédaient un ferme à 60 miles plus au sud se sont installés sur l'actuelle exploitation en 2001 lorsque leur fille et son mari les ont rejoints. Ils emploient 9 salariés à plein temps et temps partiel essentiellement pour la traite.

De 100 vaches en 1999, ils sont passés progressivement à 330 vaches en 2015. Tous les bovins sont identifiés avec une boucle RFID (non obligatoire). Ils continuent à s'agrandir en gardant toutes leurs génisses et ajoutent des bâtiments au fur et à mesure. Ils possèdent 3 bâtiments pour l'instant. Les vaches sont en stabulation toute l'année.

Ils réforment environ 30% du troupeau chaque année et gèrent leur renouvellement en interne. Les veaux femelles sont tous élevés sur l'exploitation, ils sont sevrés à 6 semaines et inséminés à 12 mois. Toutes les IA (1ère et 2ème) se font avec des semences sexées pour maximiser les naissances de femelles. Les naissances ont lieu toute l'année.

**Une alimentation principalement autoproduite et des performances élevées**

Les éleveurs cultivent 290 ha en maïs, luzerne et blé, le tout pour l'alimentation des animaux. Ils achètent du tourteau de soja en complément. Ils ont acheté leurs terres 5 500 \$/ha en 2001, aujourd'hui, elle vaut presque 5 fois plus (25 000 \$/ha)

Les vaches sont traitées 3 fois par jour dans une salle 2x8 postes en épi datant de 1995 (5h/traites). Elles produisent en moyenne 12 250 kg/an (37 litres/j). Elles sont traitées à l'hormone rBST toutes les 2 semaines (7 \$/injection) ce qui augmenterait la production (+4 kg/j) et limiterait l'état d'engraissement des vaches. Les propriétaires projettent d'investir prochainement dans l'équipement de traite et pourraient passer au robot pour limiter le salariat.

Le lait est collecté par la coopérative *Foremost Farms*.

**Une gestion prudente**

Les éleveurs gardent en permanence un œil sur leur coût de production. Par ailleurs, afin d'éviter les déconvenues, ils n'investissent que lorsqu'ils peuvent autofinancer au moins à 50%.

Ils n'utilisent plus les marchés à terme suite à de mauvaises expériences. Fin 2014, ils envisageaient de s'engager dans le DMPP et de couvrir leur marge sur cout alimentaire à hauteur de 6 \$/cwt sans avoir encore décidé la proportion de leur production qu'ils engageraient.

## Crave Brothers Farm : 1 500 vaches avec une fromagerie à Waterloo, Wisconsin

### Une association de 4 frères progressivement transmise à la génération suivante

L'exploitation à laquelle est rattachée une fromagerie est cogérée par 4 frères. Certains de leurs enfants sont impliqués et vont prochainement racheter des parts. Ils ont 32 employés pour l'exploitation et 29 pour la fromagerie, presque tous à temps plein. Par ailleurs, ils travaillent avec un nutritionniste, un agronome, un consultant qui forme la main d'œuvre hispanique et un autre qui aide à optimiser les résultats économiques.

À l'origine, un des frères s'était installé en association avec un de ses professeurs en 1980 avec 40 vaches. Ils se sont progressivement agrandis jusqu'à gérer 1 300 vaches traites sur 2 sites en 2015. Ils projettent une nouvelle étape de croissance via la construction d'une nouvelle étable de 500 vaches.

Leur troupeau est constitué de Holstein très productives, logées toute l'année dans 5 bâtiments en stabulation libre avec rideaux et caillbotis (inhabituel aux États-Unis). Les vaches sont traitées 3 fois/j dans une salle de 2x16 postes en épi utilisée 24h/24. Elles produisent en moyenne 14 000 kg/an sans utilisation d'hormone rBST.

20 à 40% du troupeau est réformé chaque année selon les opportunités (prix des vaches de réforme, disponibilité en bonnes génisses). Tous les veaux femelles sont gardés, sevrés à 7-8 semaines puis conduites en enclos en groupes d'âge homogène, sur litière de copeaux de bois (1 100 présentes lors de la visite). ABS (Global) vient chaque jour pour les inséminations. Ils n'utilisent que très peu de semences sexées, réservées aux femelles d'élite. Les veaux mâles sont vendus âgés d'une semaine.

### Une alimentation mixée à base de fourrages et grains autoproduits et de coproduits

Sur 1 100 ha, l'exploitation cultive de la luzerne (coupée et ensilée), du maïs (fourrages ensilé et grain), du soja pour compléter la rotation, et du blé d'hiver dont ils utilisent la paille (aliment et litière) et un peu de grains pour l'aliment, l'essentiel étant vendu. Cette diversité de cultures permet de satisfaire le Plan de gestion des nutriments. La moitié des terres est louée. Les associés souhaitent accroître la part en propriété, mais le foncier est rare et cher, autour de 15 000 \$/ha dans la zone en 2014.

L'exploitation utilise aussi le perméat de lactosérum issu de leur fromagerie (plein de lactose et vitamines) comme ingrédient dans l'alimentation des vaches, (économie de 0,81 \$/livre/j). Elle incorpore aussi des drèches humides de brasserie, des germes de malt et des granulés de gluten dans la ration des vaches. Le tout à raison de 27kg de MS /vache/j.

### 25 à 30% du lait valorisé dans leur fromagerie

25 à 30% de la production laitière est transformée en fromages, le reste étant livré à la coopérative Farms First qui accepte de ne collecter qu'une partie de la production laitière.

La fromagerie fabrique surtout la mozzarella fraîche, commercialisée à des supermarchés via un courtier. La moitié du fromage est vendue sous la marque Crave Brothers, l'autre sous des marques privées. La fromagerie fonctionne au ralenti. Elle pourrait produire bien davantage, notamment d'autres types de fromages, sous réserve de débouché. Avant un incident sanitaire (listériose) qui a obligé à arrêter la production, elle transformait l'essentiel (80%) de la production laitière de l'élevage. Depuis, les associés ont dû reconquérir des marchés.

### Association avec une entreprise de méthanisation pour la gestion des déjections

Compte tenu de sa taille, l'exploitation doit avoir une licence et un plan de gestion des nutriments. Ce plan est élaboré par un prestataire, puis approuvé par l'État du Wisconsin pour une durée de 5 ans.

L'élevage fournit 80% de ses déjections à une compagnie de méthanisation voisine. Le lisier est raclé dans les étables, stocké dans une fosse couverte (pour éviter le gel), puis acheminé par tuyau aux 2 méthaniseurs. Outre les déjections d'élevage, les méthaniseurs ne transforment que des coproduits (graisses d'abattoir...). Le reste des déjections est épandu par un agriculteur voisin. En plus de l'électricité vendue à une compagnie d'électricité, la société de méthanisation produit de la chaleur qui sert à chauffer les bâtiments d'élevage et à produire des fibres de lisier vendues à l'exploitation comme litière.

Pompée dans la nappe phréatique, l'eau provient de deux puits : un pour abreuver les vaches (eau potable) et l'autre pour alimenter la laiterie et la fromagerie (non potable), le tout à raison de 150 à 450 m<sup>3</sup>/j. L'eau pompée doit être traitée pour en retirer le fer et le calcium.



Crave Brothers farm Wisconsin - © Armelle Gruère/Institut de l'Élevage.

## L'hormone rBST de moins en moins utilisée

La Food and Drug Administration de même que l'OMS maintiennent leurs conclusions sur l'absence de risque pour la santé du lait issues de vaches traitées à l'hormone de croissance (somatotropine encore appelée rBST ou rBGH) et sur l'absence de différences avec du lait issu de vaches non traitées. Toutefois, en réponse à une demande des consommateurs, certains transformateurs ont mis en place dès les années 1990 un label sans hormone pour leurs produits laitiers (« rBST free »), toléré par l'administration à condition que figure la mention : « Aucune différence significative n'a été prouvée entre le lait de vaches traitées à la rBST et celui issu de vaches non traitées ».

Depuis la fin des années 2000, ce label s'est généralisé pour les laits liquides. De manière plus globale, certaines coopératives et certains transformateurs ont exclu ou restreint le lait produit avec cette hormone dans leur chaîne d'approvisionnement. Selon une enquête de l'USDA<sup>1</sup>, la rBST a été utilisée par 10% des exploitations laitières pour au total 15% des vaches laitières du pays en 2014 (contre respectivement 15 et 18% en 2007). D'ailleurs, certains élevages obtiennent des rendements laitiers parmi les plus élevés sans y avoir recours.

Notons que l'utilisation de la rBST est interdite dans les élevages européens (pour des raisons de bien-être animal) mais que les produits laitiers issus de vaches traitées ne sont pas interdits.

<sup>1</sup> Représentant 77% des exploitations laitières et 80% des vaches publiées dans *Dairy Cattle Management Practices in the United States*, 2014 - USDA, février 2016

### Exploitation de 3900 vaches quasi hors sol à Orland, Californie

#### 1 jeune propriétaire manager et 36 salariés

Dany, âgé d'un peu plus de 40 ans, a démarré son exploitation laitière en 2001. Il y avait alors 70 exploitations dans le comté contre la moitié aujourd'hui.

Il emploie un bras droit mexicain et 35 salariés majoritairement mexicains dont la moitié est employée depuis 10 ans ou plus. Il paye les employés peu qualifiés 11\$/h, mais risque de devoir les augmenter car les arboriculteurs payent davantage. Il a son propre mécanicien, son propre responsable irrigation... et recourt aussi à des contrats de prestation : vétérinaire, récolte, transport de foin, traitement des cultures (par avion !).

Il est collecté par Land O' Lakes, seul gros opérateur dans la zone et n'a pas de quota. Il est inscrit au DMPP pour la couverture minimale. Par ailleurs, il gère les risques via les marchés à terme pour l'alimentation mais pas pour le lait. Il pense toutefois que les banques pourraient finir par l'exiger.

#### Un focus croissant sur le rendement

L'exploitation compte 3 900 vaches, 100% Holstein. Elles sont logées toute l'année dans 4 étables de 1 000 places chacune (dont une construite récemment) équipées de ventilateurs et curées par *foodflush* (eau recyclée).

Elles reçoivent une ration d'ensilage de maïs, foin de luzerne et concentrés. Le foin et l'ensilage sont stockés en tas sous des bâches près des stabulations.

Les vaches sont traitées dans une salle 2x34 postes parallèles. Elles produisent en moyenne 35 litres/jour (11 800 kg/an) sans utilisation d'hormone (rBST) car cela ne donne pas assez de résultat pour justifier le coût. Le propriétaire investit beaucoup dans la génétique et espère ainsi gagner environ 800 kg/vache/an supplémentaires d'ici 5 ans.

Avant, les coûts opérationnels étant faibles, il lui suffisait d'avoir beaucoup de vaches pour que l'exploitation soit rentable. Aujourd'hui, il trie beaucoup plus finement ses vaches étant donné les plus faibles marges.

Pour le renouvellement, il élève 700 veaux femelles dans des cases jusqu'à 3 mois. Ensuite, les génisses sont mises en pension chez un parent jusqu'à leurs 22 mois. Il peut ainsi maximiser le nombre de vaches traitées.

#### Moins d'1 ha pour 13 vaches !

Il possède 240 ha. Quand il s'est installé il y a 15 ans, il n'a pas cherché à acquérir beaucoup de terres car le système du « tout achat » fonctionnait bien et revenait moins cher. Mais aujourd'hui, il devient important d'autoproduire ses fourrages. Il voudrait donc exploiter plus de surfaces (idéalement 800 ha) mais peine à s'agrandir car l'expansion des plantations d'amandiers et de coton fait grimper les prix du foncier (37 000 \$/ha).

Il fait une double culture maïs irrigué (été)/ céréales à petit grain (hiver), la triple culture ne fonctionnant pas dans cette zone. Il achète du foin de luzerne cultivée plus au Nord.

Pour gérer les effluents, l'exploitation utilise un séparateur de phase et compte 3 larges bassins de stockage avec fond argile, 1 bassin de décantation et 1 petit bassin.

#### Des envies de migrations

Dany souhaite migrer dans le *Mid West* où l'alimentation du bétail est moins chère et le prix du lait plus élevé, mais il n'arrive pas à vendre son exploitation. Ceux qui peuvent acheter sont les arboriculteurs qui ne sont intéressés que par la terre, alors que son patrimoine repose surtout sur les installations laitières.

Si aucun acheteur ne se présente, il fera comme s'il allait être là pendant encore 15 ans. Il a un permis pour une nouvelle étable et 300 vaches de plus. Il avait surdimensionné son projet dans la demande de permis et prend soin de renouveler sa validité pour se garder cette marge de croissance sans frais administratif supplémentaire. Mais pour réaliser cet agrandissement, il lui faudrait investir 2 millions de \$ !

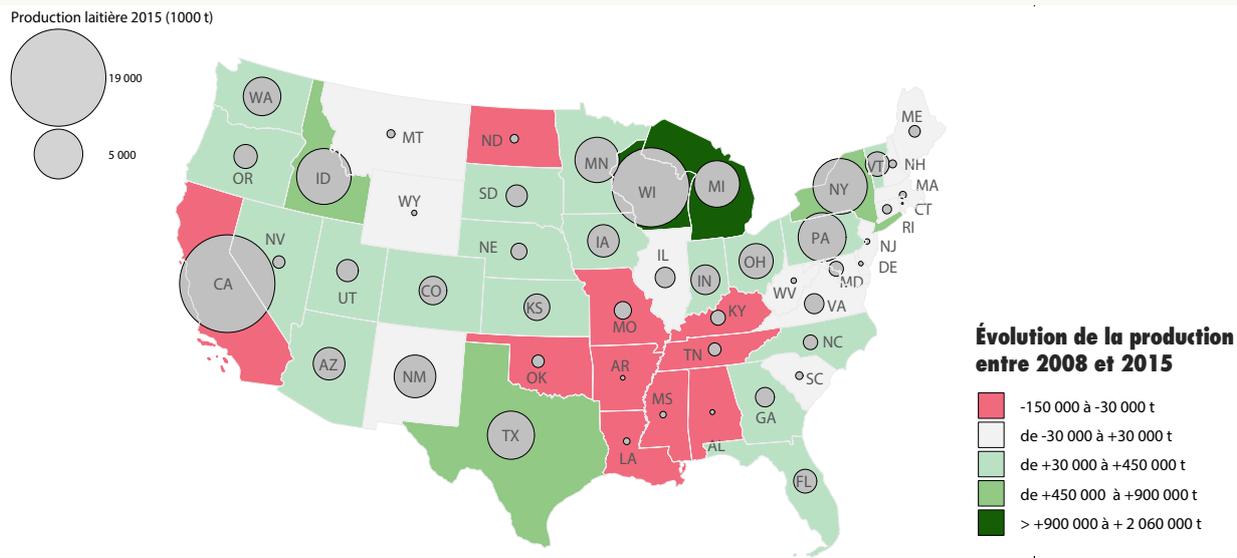


Salle de traite en Californie - © Mélanie Richard/Institut de l'Élevage.



Exploitation laitière de 3 900 vaches laitières en Californie - © Mélanie Richard/Institut de l'Élevage.

## ÉVOLUTION 2008-2015 DE LA PRODUCTION LAITIÈRE PAR ÉTAT, EN VOLUME



Source : GEB-Institut de l'Elevage d'après USDA. Carte réalisée avec Cartes & Données - © Articque

## Le Centre et le *Mid-West*, nouveaux moteurs de la croissance

Ces dernières années, une nouvelle vague de migration ou de renouveau se tourne vers les zones de grandes cultures du *Mid-west*, à proximité des usines d'éthanol et des bretelles d'autoroute. Ce « retour aux sources » permet aux éleveurs de se placer plus près des sources d'aliments, de valoriser les drèches de maïs, mais aussi de se mettre en conformité avec les lois sur les déjections (grâce à des contrats d'épandage sur les champs avoisinants) et de desserrer les contraintes d'approvisionnement en eau.

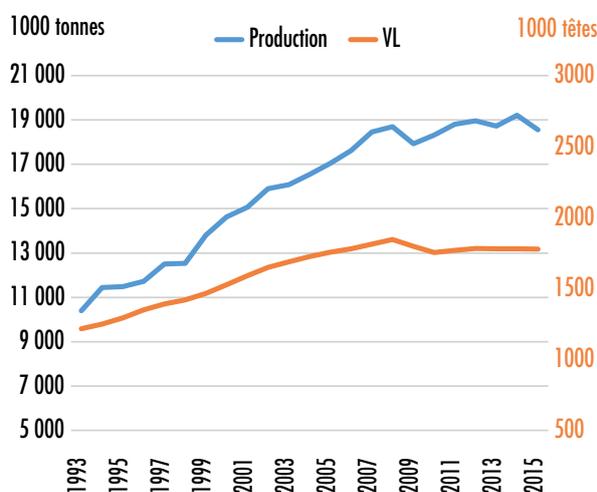
Les fermes qui s'installent actuellement dans ces zones ont souvent des ateliers de taille conséquente avec une part importante de salariat. Elles tendent ainsi à cumuler les

atouts d'une certaine autonomie alimentaire (du moins au niveau territorial) et d'importantes économies d'échelle.

Ainsi, le Wisconsin qui était en perte de vitesse jusqu'à la moitié des années 2000, vit un rebond depuis la crise de 2009 qui a prouvé la solidité et l'efficacité de son système laitier à forte autosuffisance alimentaire. Le cheptel laitier a progressé de 3,5% et la production de 27% en 10 ans. Alors qu'entre 1985 et 2008, toute la croissance de la production nationale avait été faite à l'Ouest, sur la période 2008-2015, les 2/3 de la croissance sont le fait du bassin traditionnel (Grands Lacs et Nord-Est) élargi à la *Corn-Belt* et aux nord des plaines centrales.

### Un système à bout de souffle en Californie ?

#### ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DU CHEPTEL LAITIERS EN CALIFORNIE



Source : GEB-Institut de l'Elevage d'après USDA-NASS

Longtemps moteur de la croissance laitière étatsunienne, la Californie semble avoir atteint ses limites. Les 4 années de sécheresse consécutives depuis 2012 ont bien entendu contribué à la baisse de production constatée. Mais plus structurellement, ces problèmes récurrents d'accès à l'eau limitent la production fourragère locale et en renchérissent le coût. Il y a fort à parier qu'ils vont prochainement aboutir à une réglementation encore plus contraignante de l'utilisation des eaux de surface mais aussi souterraines.

En sus, la pression foncière croissante, renforcée par le développement ininterrompu de la culture de l'amande particulièrement rentable (superficie plus que doublée en 20 ans à 360 000 ha en 2015), ainsi que le renforcement des réglementations environnementales (plutôt en pointe à l'échelle du pays) alourdissent les coûts de production et limitent l'agrandissement. Si la main d'œuvre est encore relativement disponible, les managers s'inquiètent toutefois du recul du nombre de Mexicains prêts à travailler dans les exploitations laitières et les salaires consentis pour les employés qualifiés sont tirés vers le haut face aux autres opportunités qui s'offrent à eux, notamment dans les plantations d'amandiers. Enfin, le renchérissement des matières premières agricoles depuis 2007 a aussi contribué à réduire la rentabilité des exploitations californiennes qui touchent structurellement un prix sensiblement inférieur au prix moyen national (voir encadré p. 20).

La Californie a été fortement touchée par la crise de 2009 : plus de 100 exploitations ont cessé leur activité, le cheptel a reculé de 3% et il n'a pas redécollé depuis. Si les rendements peuvent encore progresser et permettre une hausse de la production, le nombre de vaches ne devrait plus augmenter sensiblement.

2

UN ÉLEVAGE COMPÉTITIF ET MOBILE

Des coûts de production plus faibles qu'en France...

Le coût de production du lait aux États-Unis est globalement inférieur à celui des systèmes français. Si les coûts alimentaires y sont en moyenne plus élevés qu'en France, les amortissements et les charges supplétives sont en revanche bien moindres, en raison notamment d'une forte productivité des vaches et de la main d'œuvre (exprimée en volume de lait/UMO), ainsi que d'une bonne saturation des bâtiments et des équipements. En réalité, les exploitations de plus petite taille (< 100 vaches qui fournissent 20% de la collecte nationale) ont des coûts de production proches de ceux supportés en France. En revanche, celles de plus de 1 000 vaches, qui réalisent la moitié de la collecte nationale, présentent des coûts sensiblement plus bas.

Les données présentées ci-après proviennent du réseau IFCN (*International Farm Comparison Network*) sur la période 2011-2013. Trois cas-types ont été définis dans deux régions de production de lait aux USA : deux au Wisconsin (80 et 500 vaches), aux systèmes de production se rapprochant des systèmes européens, et un avec 3 000 vaches en Californie, plus représentative des méga fermes hors-sol. La ferme de 80 vaches du Wisconsin est certes représentative de nombreuses exploitations américaines, mais leur poids est faible dans la collecte nationale. On les compare à deux systèmes familiaux typiques de deux régions laitières de plaine françaises : un de 84 vaches dans les plaines du Centre et un de 66 vaches dans l'Ouest.

Le système français de 84 vaches laitières de la région Centre repose sur une alimentation essentiellement à base de maïs ensilage quasiment sans pâturage des vaches. Celui de l'Ouest sur 55% d'herbe dont la moitié pâturée et 25% de maïs ensilage.

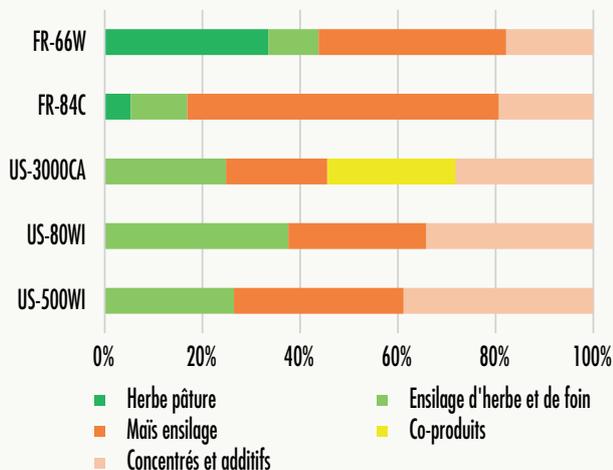
CARACTÉRISATION DES SYSTÈMES DE PRODUCTION COMPARÉS (2013)

	FR-66W	FR-84C	US-80WI	US-500WI	US-3000CA
Pays	France	France	USA	USA	USA
Région	Ouest	Centre	Wisconsin	Wisconsin	Californie
Lait vendu (1 000 l)	486	679	736	5 358	32 830
UMO totaux	2	2,76	3	12,38	34,94
UMO salariés	0	0,76	0,71	8,57	34,3
Lait/UMO totales (l/UMO)	243	246	245	433	940
Nbre de vaches	66	84	80	500	3 000
Lait produit/VL (l)	7 584	8 246	9 200	10 716	10 943
SAU	76	145	73	346	346
Dont % consacré au lait	91%	56%	94%	98%	0%

Code des cas-types : [Pays]-[Nombre de vaches][région], ex : FR-66W (France, 66 vaches Ouest).  
Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après IFCN

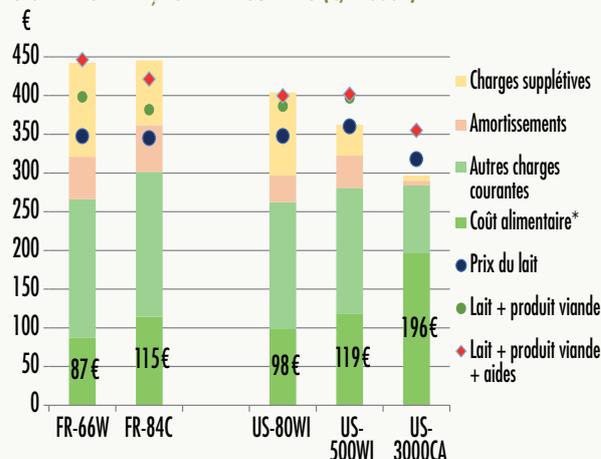
Le système du Wisconsin avec 80 vaches utilise une part significative d'herbe (40%), mais sans pâturage. Les deux autres cas-types font peu appel à l'herbe (20% environ et seulement sous forme de stocks). Le système alimentaire du cas-type de 500 vaches du Wisconsin repose sur le maïs avec une part importante de concentrés (40% de la ration), alors que celui de Californie consomme une part importante de sous-produits.

SYSTÈMES ALIMENTAIRES DES EXPLOITATIONS (TYPE D'ALIMENT EN % DE LA RATION TOTALE ANNUELLE DES VACHES LAITIÈRES)



Source : Estimations GEB-Institut de l'Élevage, d'après IFCN

DÉCOMPOSITION DU COÛT DE PRODUCTION (MOYENNE 2011-2013) CAS-TYPES FRANÇAIS ET ÉTATSUNIENS (€/1 000 l)



\* achats d'aliments + charges variables relatives aux surfaces destinées à l'alimentation du troupeau, hors mécanisation.

Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après IFCN

Le coût de production total du lait aux États-Unis est globalement inférieur à celui des systèmes français. En moyenne sur 2011-2013, il allait de 297 à 404 €/1 000 l pour les trois exploitations étatsuniennes étudiées contre 442 et 445 €/1 000 l pour les deux exploitations types françaises. Le système californien a un coût de production un tiers moins élevé mais les coûts de production des systèmes du Wisconsin ne sont que 10% inférieurs à ceux des systèmes de plaine français.

Globalement, les charges courantes sont proches entre les exploitations françaises et étatsuniennes : entre 266 et 302 € par 1 000 litres de lait en France et entre 262 et 284 € par 1 000 litres aux États-Unis.

### Des coûts alimentaires élevés en Californie

Les grandes exploitations californiennes se distinguent par des coûts alimentaires (aliments achetés + charges variables relatives aux surfaces destinées à l'alimentation du troupeau, hors mécanisation) très élevés (196 €/1 000 l), conséquence d'une forte dépendance aux aliments achetés, mais un niveau plus faible des autres charges courantes (88 €/t). De même, les amortissements (6 €/t) et charges supplétives (7 €/t) sont très réduits, grâce à l'absence de terres fourragères et à une productivité laitière très élevée par vache (>10 000 litres/an) et par UMO (865 000 litres/UMO totales). Le faible coût de la main d'œuvre salariée est un facteur de compétitivité, mais

il découle au moins autant la productivité de cette main d'œuvre (en volume de lait) que de son niveau de rémunération.

Les coûts alimentaires comme les autres charges courantes sont proches entre les exploitations françaises étudiées et celles du Wisconsin. Les amortissements et les charges supplétives sont les deux postes qui expliquent le surcoût total supporté par les exploitations françaises.

Les amortissements ramenés aux 1 000 litres de lait vont de 55 € à 60 € en France contre 34 à 42 € au Wisconsin. Ni la taille ni la productivité des vaches n'expliquent à elles seules les écarts puisque l'exploitation de 500 vaches du Wisconsin à 10 700 l/vache supporte un coût d'amortissement plus élevé que celle qui n'en compte que 80 vaches à 9 200 litres.

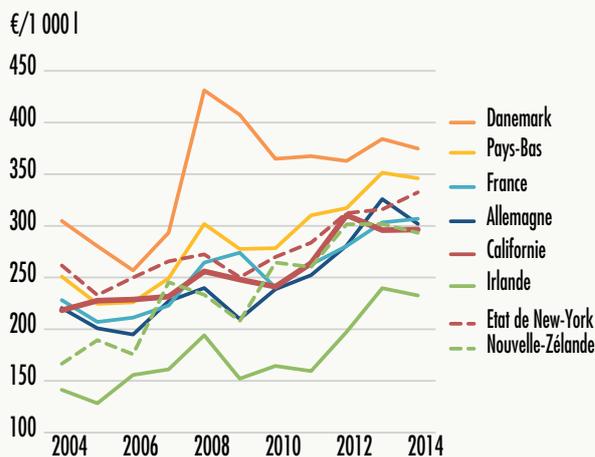
Les charges supplétives sont globalement moins élevées aux États-Unis. Les coûts liés au terrain (basés sur le prix du fermage) sont supérieurs mais ceux liés au capital et à la rémunération de la main d'œuvre de l'exploitant, ramenés par 1 000 l de lait, sont moindres, essentiellement en raison du volume supérieur de lait vendu rapporté à l'unité de main d'œuvre familiale. Ainsi, l'exploitation de 80 vaches du Wisconsin, qui commercialise un volume de lait par UMO familiale similaire à celui des exploitations françaises, a des charges supplétives équivalentes.

## ...mais un point mort voisin

Le seul coût de production du lait ne suffit toutefois pas à rendre compte de la rentabilité et de la compétitivité des exploitations laitières. Les recettes tirées des co-produits (veau, réformes, voire excédents de culture commercialisés), le montant des soutiens perçus ainsi que le niveau de prix du lait qu'elles peuvent espérer percevoir doivent être pris en compte.

Une analyse de la compétitivité comparée des exploitations laitières spécialisées dans les 3 principaux bassins laitiers (Perrot et al, 2016)<sup>2</sup> utilisant d'autres sources statistiques<sup>3</sup> montre que le « point mort » des exploitations des grandes exploitations étatsuniennes, c'est-à-dire le prix du lait à partir duquel l'exploitation commence à rémunérer la main-d'œuvre non salariée<sup>4</sup> a fortement augmenté sur la dernière décennie (+46% pour la Californie et +36% pour New York), essentiellement sous l'effet de la hausse des coûts d'alimentation (+66% en Californie et +62% à New York). Et surtout, qu'il est finalement proche du point mort de l'Ouest français. Les exploitations laitières françaises bénéficient en effet de soutiens directs sensiblement plus élevés. Toutefois, étant donné l'écart gigantesque sur le volume de lait vendu par UMO familiale entre les grandes exploitations étatsuniennes considérées ici et les exploitations de l'Ouest français, ces dernières ont besoin d'un prix du lait plus élevé que le point mort pour obtenir une rémunération convenable alors que les exploitants étatsuniens se rémunèrent bien dès que le prix du lait passe légèrement au-dessus du point mort.

ÉVOLUTION DU «POINT MORT» POUR LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES SPÉCIALISÉES DE DIFFÉRENTS PAYS (EUROS COURANTS/1 000 l)



Source : Perrot et al, 2016<sup>2</sup> d'après DairyNZ Economic Survey ; Dairy Farm management - Business Summary New-York State ; Dairy Marketing California, Cost of Production Annual Summary ; DG AGRI RICA UE - traitement Christophe Perrot et Daniel-Mercier Gouin.

<sup>2</sup> www.sfer.asso.fr, colloque 2016 « Libéralisation des marchés laitiers »

<sup>3</sup> Le RICA pour les pays de l'UE, DairyNZ Economic Survey pour la Nouvelle-Zélande, Dairy farm management business (New York state) et Dairy marketing cost of production (Californie) pour les États-Unis (non statistiquement représentatives mais offrant une image assez fidèle des grands troupeaux hors-sol de l'Ouest des États-Unis et des systèmes de production plus traditionnels du Nord du pays).

<sup>4</sup> Coût de production du lait, hors rémunération du travail familial non salarié et du capital familial, après déduction des produits joints et des aides.

## 3

# UNE POLITIQUE LAITIÈRE TRÈS STRUCTURANTE

Bien que les États-Unis s'affichent en chantre du libéralisme et de l'ouverture des marchés, ils appliquent ces principes avec beaucoup de pragmatisme. Si l'OCDE estime que le secteur agricole étatsunien reçoit peu de soutien au regard des autres pays riches, certains secteurs sont très encadrés. C'est notamment le cas du secteur laitier qui bénéficie à la fois de barrières douanières élevées et d'un système de fixation du prix minimum d'achat aux producteurs de lait à l'échelle des grands bassins. Par ailleurs, si le système de soutien des prix et les aides contra-cycliques n'ont pas été reconduits dans le Farm bill 2014, ils ont été remplacés par des mécanismes de gestion des risques centrés sur le revenu : un programme fédéral d'assurance de la marge sur coût alimentaire et un programme d'achat ponctuel d'intervention pour aide alimentaire.



## Une protection efficace aux frontières

### CONTINGENTS TARIFAIRES ET DROITS DE DOUANE HORS CONTINGENT

Produit	Contingents tarifaires	Droit spécifique hors contingent NPF*
Lait et crème de 6 à 45% MG	6 694 840 litres	772 \$/t
Lait concentré	6 857 t	1 092 \$/t
Beurre et crème > 45% MG	6 977 t	1 541 \$ (beurre)/t 1 646 \$ (crème)/t
Butter oil et substitut de beurre	6 098 t	1 996 \$/t
Poudres < 3% MG	5 261 t	865 \$/t
Poudres 3-35% MG	3 321 t	1 092 \$/t
Poudres > 35% MG	99,5 t	1 556 \$/t
Cheddar	13 256 t	1 227 \$/t
Fromage bleu	2 911 t	2 269 \$/t
Suisse et emmenthal	42 330 t	1 877 \$/t
Edam et gouda	6 816 t	1 803 \$/t
Italien	13 481 t	2 146 \$/t
Autres fromages > 0,5 % m.g.	57 700 t	1 509 \$/t

\*NPF : Nation la plus favorisée, c'est-à-dire l'ensemble des pays membres de l'OMC

Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après *Harmonized tariff schedule of US*, chapitre 4

Afin de limiter la concurrence des produits laitiers importés et de garantir l'efficacité de leurs autres outils d'encadrement du secteur laitier, les États-Unis ont très tôt protégé leurs frontières. Si globalement, selon des estimations de l'OCDE (2011), les tarifs appliqués aux produits agricoles sont faibles (autour de 9% en moyenne), les produits laitiers font exception avec un taux moyen de protection de 21% hors contingents. Le pays permet par ailleurs des importations au sein de contingents à droits nuls ou réduits. Les volumes de ces contingents ont été accrus suite à l'accord de l'Uruguay Round mais restent faibles : ils représentent au maximum 6% de la consommation domestique.

En outre, le niveau de protection est renforcé par des clauses de sauvegarde qui permettent d'augmenter les droits de douane hors contingent si le prix des produits importés tombe sous un certain niveau ou si les volumes importés excèdent un certain niveau. Par exemple, les volumes importés ayant dépassé le seuil déclencheur de 9 414 tonnes, la clause de sauvegarde a été activée pour le beurre en octobre 2015, ce qui a accru les droits de douane de 514 \$/t pour le dernier trimestre.

## Un encadrement des prix d'achat au producteur et de la mise en marché du lait

Le prix du lait payé au producteur est très réglementé aux États-Unis. L'encadrement a été mis en place dès les années 1930 afin d'assurer l'approvisionnement en lait frais des bassins de consommation : le marché du lait a été organisé en régions, les *Milk Marketing Orders* (MMO, voir encadré), au sein desquelles un prix minimum est garanti aux producteurs. Chaque MMO détermine mensuellement les prix minimum que doivent payer les transformateurs pour le lait en fonction de son utilisation finale. On distingue quatre classes de lait, le lait de classe I est payé le plus cher et le lait de classe IV le moins cher (voir tableau). Ainsi, une fromagerie paiera son lait moins cher qu'une usine d'embouteillage, le marché du lait de consommation étant le plus rémunérateur.

Les prix minima des classes III et IV sont fixés sur la base des prix de gros des ingrédients laitiers (beurre, poudre de lait écrémé et de lactosérum et fromages) du mois précédent publiés par le service national des statistiques agricoles (NASS) et issus d'une enquête auprès des transformateurs. Les prix minima des classes I et II sont payés sur la base des prix des classes III et IV. Le prix de la classe II (produits laitiers frais) dépend uniquement du prix de la classe IV (beurre et poudre), alors que le prix de la classe I (lait liquide frais) est basé sur le plus élevé des prix des classes III et IV + un différentiel qui dépend de la localisation du Comté. Les prix minima des classes II, III et IV sont donc identiques dans tous les MMO alors que le prix minimum de la classe I varie d'un Comté à l'autre, en fonction de la distance entre les zones en surplus de produits laitiers et les zones déficitaires.

### LES 4 CLASSES DE LAIT DES MMO FÉDÉRAUX

<b>Classe I</b>	Lait liquide de consommation
<b>Classe II</b>	Lait destiné à la fabrication des autres produits laitiers frais (crèmes, yaourts, glaces, etc.)
<b>Classe III</b>	Lait utilisé pour les fabrications fromagères
<b>Classe IV</b>	Lait transformé en beurre et poudre maigre

Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après USDA

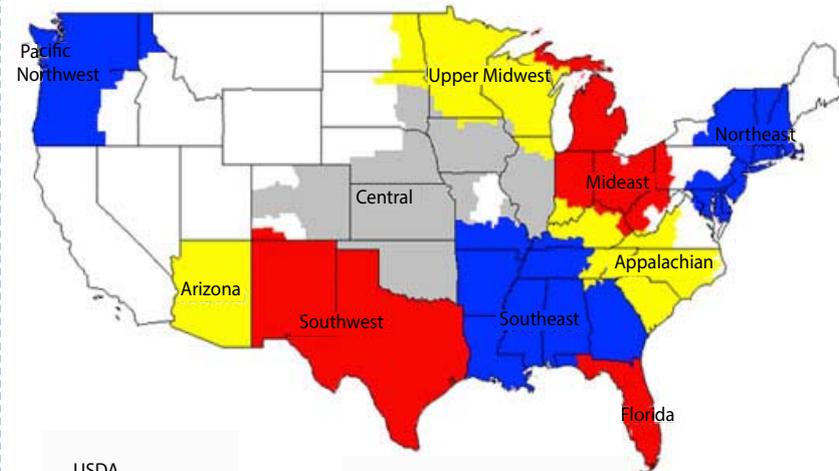
Au sein d'un MMO, une péréquation est réalisée : les producteurs reçoivent un prix minimum égal à la moyenne des prix des classes I à IV, pondérée par les quantités de lait vendues pour chaque utilisation (« *blend price* »). Le prix moyen est donc plus élevé dans un MMO qui utilise une forte proportion de lait produit pour la classe I (par exemple la Floride), que dans un MMO qui utilise une plus forte proportion de lait pour la classe III (par exemple l'Upper Midwest). Les livraisons des producteurs ne sont pas limitées (il n'y a pas de quota). Ainsi, le prix moyen reçu par les producteurs d'un MMO est influencé mécaniquement par les tendances de fabrications des diverses classes de produits au sein de ce MMO : si la part des fabrications de produits de classe IV augmente, le prix de l'ensemble des producteurs du MMO s'en trouvera diminué, de même si les fabrications de lait de consommation diminuent. Des réglementations découragent le transport de lait liquide conditionné entre les MMO afin d'empêcher les transformateurs de prendre avantage des différences de prix.

Les producteurs reçoivent souvent un prix plus élevé que le prix minimum fixé dans leur MMO, en fonction de la qualité de leur lait (et des diverses primes versées par leur coop), de la demande locale et du pouvoir de négociation de leur coopérative de collecte avec les transformateurs.

Certains économistes critiquent la façon dont les prix minima sont fixés. Selon eux ce système élèverait artificiellement le prix du lait frais pour le consommateur final, réduisant ainsi la demande ; il n'inciterait pas les producteurs à adapter leur offre à la demande, et il serait un frein à l'innovation du côté des transformateurs étant donné que les nouveaux produits ne sont pas pris en compte dans la fixation des prix au producteur<sup>1</sup>. Cependant, la structure des MMO est défendue par beaucoup, et jusqu'à ce jour a été reconduite d'un Farm Bill à l'autre.

<sup>1</sup> Rapport écrit en juillet 2014 à l'occasion de la conférence "One Issue Two Voices" organisée par le Wilson Center sur le sujet : "Dairy Policy Reform in Canada and the United States: Protection at Home or International Trade?" (Toronto, 22 octobre 2014). Auteurs : Daniel A. Sumner, Joseph Balagtas et Martha Hall Findlay.

### Les Milk Marketing Orders



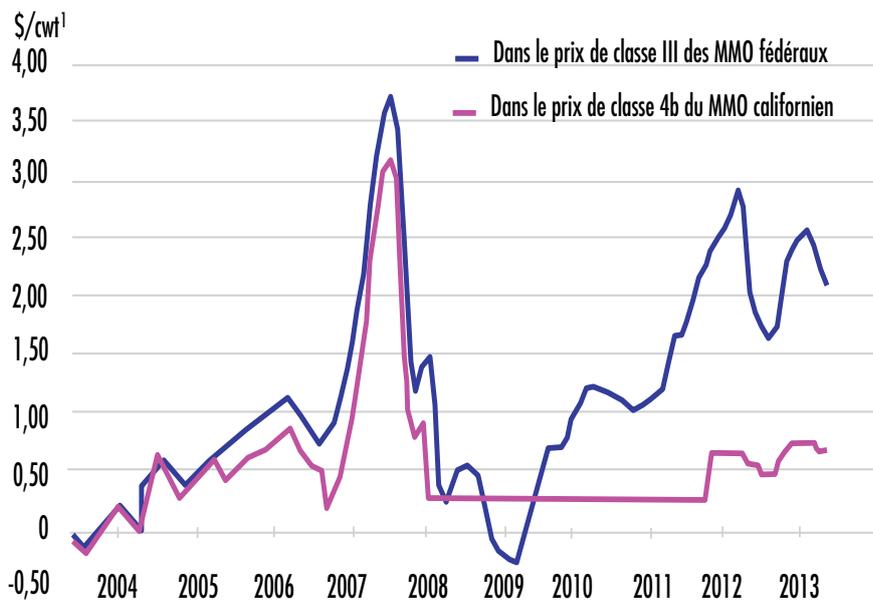
USDA  
Agricultural Marketing Service  
Dairy Programme  
Source : [http://www.dbmmc.com/federal\\_milk\\_marketing\\_orders.php](http://www.dbmmc.com/federal_milk_marketing_orders.php)

Le gouvernement fédéral a créé les *Milk Marketing Orders* en 1937, pour pallier le manque de pouvoir des producteurs face aux transformateurs plus concentrés. Ces grandes régions laitières couvrent les principales zones de production laitière du pays. Après de nombreuses consolidations, il reste aujourd'hui 10 MMO qui relèvent de la juridiction fédérale, et quelques MMO qui relèvent de la juridiction des États, le plus important étant le *California State Milk Marketing Order*. Au total, environ 65% de la collecte totale étatsunienne relève de la juridiction des MMO fédéraux et 19% de celle de la Californie. Une faible proportion de la production laitière du pays n'est couverte par aucun MMO.

### 3 UNE POLITIQUE LAITIÈRE TOUJOURS TRÈS STRUCTURANTE

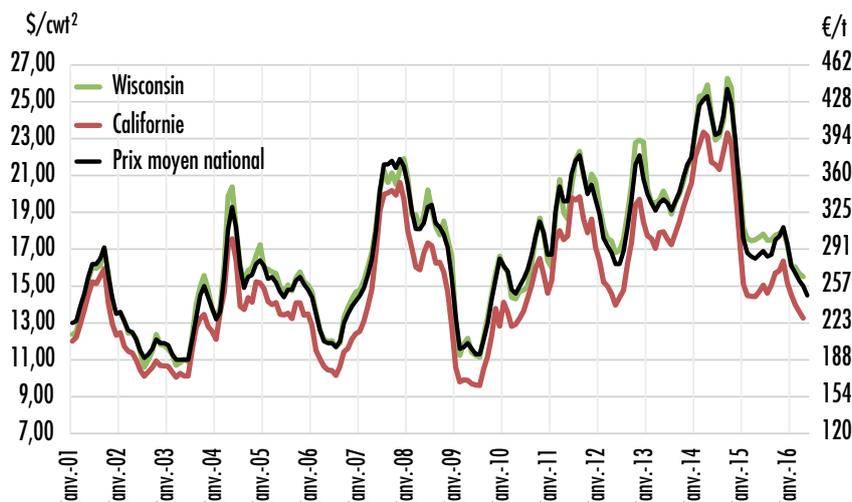
#### le prix californien est 11% inférieur au prix moyen national

##### VALEUR DU LACTOSÉRUM



Source : Western United Dairymen

##### PRIX NET\* DU LAIT PAYÉ DANS LE CADRE DES MMO ET PRIX MOYEN NATIONAL



\* prix lait standard 3,5% MG + primes (qualité, composition, rdt, saisonnalité)+ compléments mensuels des coops (mais hors complément annuel) - coûts de collecte - prélèvements obligatoires fédéral et de l'Etat - frais d'inspection et de laboratoire - cotisation coopérative

\*\*taux de change moyen 2010-2015 (0,777 €/€)

Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après CFDA et USDA NASS

Le prix du lait californien est encadré par un *Milk Market Order* fonctionnant sur le même principe que les MMO fédéraux mais avec une classe de lait supplémentaire (1, 2, 3, 4a et 4b), des formules de calcul des prix minima par classe qui diffèrent et une prime pour le lait sous quota.

D'un côté, le mix produit de l'État très orienté sur le beurre/poudre et les fromages ingrédients (classe 3 et 4), avec seulement 13% de volumes dédiés au lait de consommation, pénalise le prix minimum du lait calculé (*blend price*). De l'autre, les formules de calcul de l'État valorisent très peu les matières solides non grasses pour l'utilisation fromagère (autrement dit, elles prennent mal en compte la valorisation du lactosérum) contrairement à celle des MMO fédéraux et elles aboutissent donc à un prix minimum pour le lait de classe 3 (4b en Californie) inférieur à celui des MMO fédéraux, d'autant plus quand le prix du lactosérum est élevé.

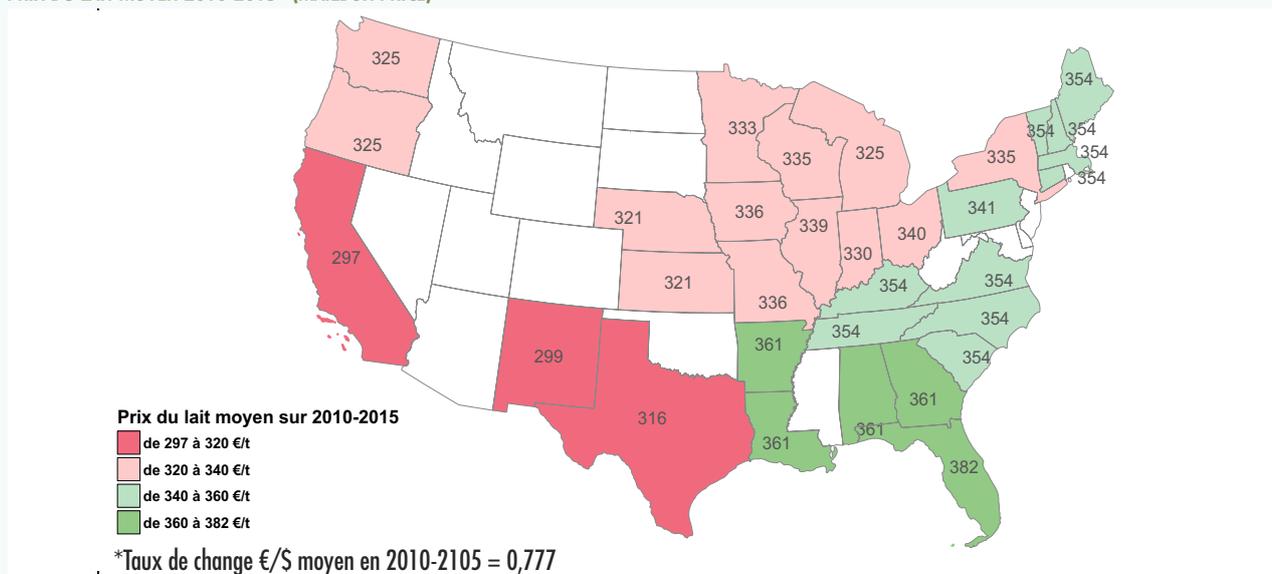
Ainsi en moyenne sur 2008-2015, le prix du lait californien a été inférieur de 2,0 \$/cwt (34 €/t,) soit 11% au prix moyen national.

Par ailleurs, le système de quota existant en Californie, qui ne constitue pas une limitation des volumes produits (ce n'est pas un droit à produire), assure aux détenteurs un supplément de prix de 1,70 \$/cwt de lait (29€/t) modulo quelques ajustement locaux. Le prix hors quota est donc encore inférieur au prix moyen calculé.

Face à cet écart de prix, qui s'est accentué avec la valorisation croissante du lactosérum par les industries, la Californie a demandé en 2015 une consultation pour étudier la possibilité de passer sous un système de MMO fédéral. Mais les positions des différents acteurs de la filière sont loin de converger. En particulier, l'industrie des fromages ingrédients qui s'est développée sur la base de prix du lait plus bas que dans le reste du pays lui permettant d'être compétitive sur des fromages très standards malgré les coûts d'expédition vers les autres États, devrait probablement se « réinventer » dans le cas d'une réévaluation du prix minimum californien.

<sup>2</sup> Le cwt utilisé dans ce rapport est le *short hundred weight* ou « quintal court » employé aux États-Unis et au Canada. Il correspond à 100 livres, soit 45,359 kg.

## PRIX DU LAIT MOYEN 2010-2015\* (MAILBOX PRICE)



Source : GEB-Institut de l'Elevage d'après USDA. Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

## Évolution d'un soutien des prix vers un soutien des revenus

De 1949 à 2014, le principal outil de la politique laitière américaine a été le soutien des prix à la production (« Dairy Price Support Program » renommé « Dairy Product Price Support Program » en 2008 afin de s'adapter aux règles de l'OMC). Cependant, il n'a véritablement rempli son rôle que jusqu'à la fin des années 1980, après quoi il a peu à peu cédé la place à une politique de soutien direct des revenus.

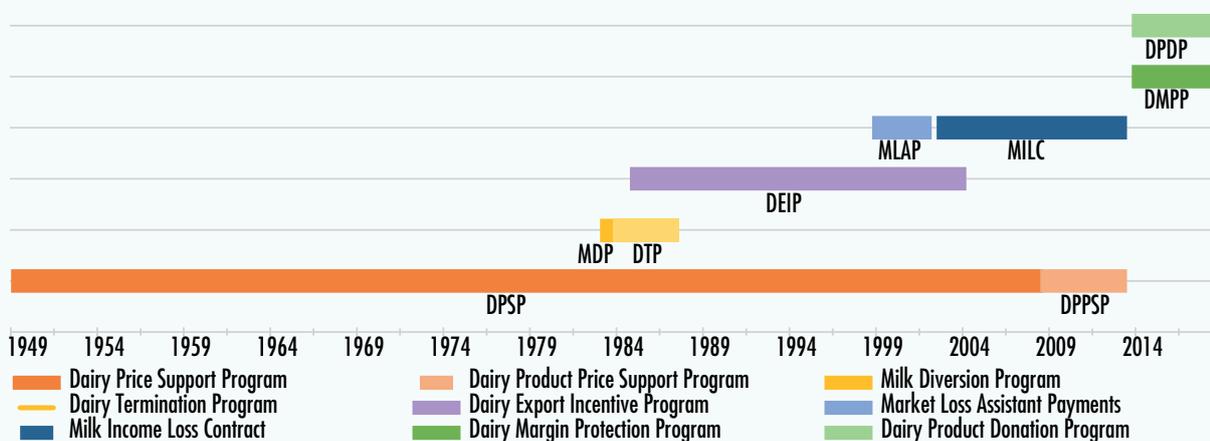
Il reposait sur l'achat par une agence gouvernementale, de beurre, poudre de lait écrémé et fromage (cheddar) à des prix prédéterminés pendant les périodes de surplus, afin de diminuer artificiellement l'offre sur le marché. La Commodity Credit Corporation (CCC) accumulait ainsi des stocks qu'elle devait écouler plus tard sur le marché intérieur ou à l'export.

Jusqu'au Farm Bill de 1981, le prix de soutien était fixé chaque année de façon à suivre le taux d'inflation, sans tenir compte de la croissance des rendements par vache et

des coûts alimentaires. Ce prix minimum étant attractif, il a constitué un véritable plancher aux prix du marché encourageant ainsi le développement de la production de lait au-delà de la demande et conduisant à une inflation des stocks de la CCC souvent contrainte de les écouler à perte.

Le Farm Bill de 1981 a modifié la manière dont le prix de soutien était fixé : d'abord en le réduisant, puis en le maintenant en 1988-1989 entre 10,60 et 11,10 \$/cwt, et enfin en le diminuant progressivement jusqu'au niveau de 9,90 \$/cwt (21,8 \$/100 kg) en 1999 qui n'a plus été modifié par la suite. Au fur et à mesure que les prix du marché ont augmenté, s'éloignant de ce prix minimum, le rôle de soutien et de stabilisation de ce dernier s'est estompé. La CCC n'a plus acheté de produits laitiers, à l'exception d'un dernier sursaut au début des années 2000. Le programme de soutien des prix à la production a été éliminé dans le Farm Bill signé en 2014.

## ÉVOLUTION DANS LE TEMPS DES POLITIQUES LAITIÈRES FÉDÉRALES

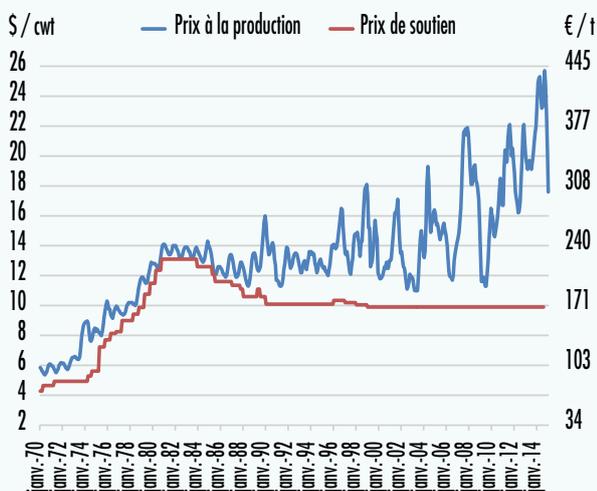


Source : GEB - Institut de l'Elevage, d'après diverses sources

### 3 UNE POLITIQUE LAITIÈRE TOUJOURS TRÈS STRUCTURANTE

Alors que le prix de soutien perdait son rôle de prix plancher dans les années 1990, la volatilité des prix sur le marché du lait a considérablement augmenté. Un nouvel outil gouvernemental a alors été mis en place pour soutenir les revenus des producteurs : les *Market Loss Assistant Payments* (MLAP) en 1999, qui ont donné naissance au *Milk Income Loss Contract* (MILC) dans le Farm Bill de 2002.

#### PRIX DE SOUTIEN DU LAIT ET PRIX MENSUELS À LA PRODUCTION AUX ÉTATS-UNIS



Source : Daniel-Mercier Gouin (Université Laval - Québec) d'après USDA (juillet 2004) FSA - Fact Sheet Milk Price Support Program ; Understanding Dairy markets, University of Wisconsin

MILC était un programme de soutien des revenus des producteurs de lait, en vigueur de 2002 à 2014 et fonctionnant de manière contra-cyclique. Lorsque le prix du lait<sup>3</sup> tombait en dessous d'un prix d'objectif (16,94 \$/cwt soit 299 €/1 000 l<sup>4</sup>), des aides étaient versées à tous les producteurs du pays, quelle que soit l'utilisation finale de leur lait. Ces aides couvraient 45% de l'écart entre le prix d'objectif et le prix du marché, sur un volume plafonné à 250 000 livres par mois (un troupeau d'environ 150 vaches). MILC a été modifié dans le *Farm Bill* de 2008 afin de tenir compte des coûts d'alimentation (lorsque ceux-ci dépassaient un certain niveau, le prix objectif était augmenté d'autant) constituant ainsi une première ébauche de soutien basé sur la marge et non plus le prix du lait.

Un peu plus de 5 milliards de dollars ont été versé aux producteurs de lait dans le cadre de MLAP et MILC, entre 1999 et 2013. Cependant, les paiements ramenés aux 1 000 litres de lait sont restés relativement modestes (0 à 15 €/1 000 l) pour la production effectivement couverte, à l'exception de 2003 (40 €/1 000 l). De plus, comme le volume couvert par exploitation était plafonné, près de 55% du troupeau n'était pas couvert par ce programme<sup>5</sup>.

<sup>3</sup> Le prix de référence est celui de classe I dans le Marketing Order de la région North-east.

<sup>4</sup> Le taux de change Euro/USD utilisé dans ce document est le taux de change moyen sur 2010-2015, soit 0,777 €//\$.

<sup>5</sup> Calculs de Daniel-Mercier Gouin (Université Laval - Québec) à partir de chiffres publiés par l'USDA.

## Deux nouveaux programmes basés sur la marge sur coût alimentaire

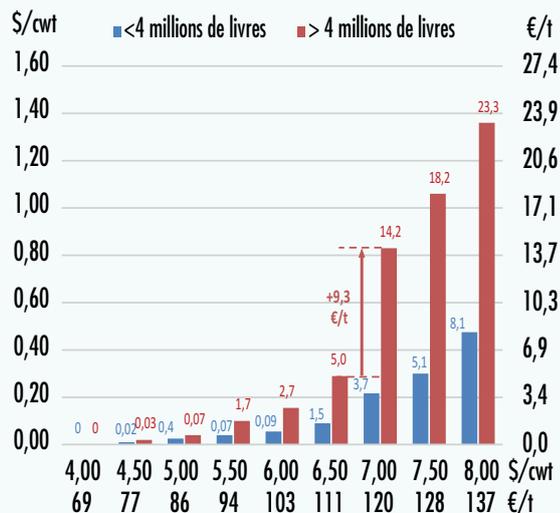
Le *Farm Bill* signé en février 2014 (*The Agricultural Act of 2014*) a concrétisé l'évolution vers un soutien des revenus des éleveurs et non plus des prix. Alors que le pays développe ses exportations, l'objectif a été de sécuriser les revenus des éleveurs sans affecter la compétitivité des produits étatsuniens sur le marché mondial. Il a aboli les programmes MILC et DPPSP (soutien des prix) et en a créé deux nouveaux : le *Dairy Margin Protection Program* (DMPP) et le *Dairy Product Donation Program* (DPDP). Ces deux programmes utilisent comme outil de déclenchement la marge sur coût alimentaire calculée à un niveau fédéral c'est-à-dire la différence entre le prix moyen du lait et le coût d'une ration alimentaire type<sup>6</sup>, l'alimentation représentant la majeure partie des coûts de production des éleveurs laitiers.

Le *Dairy Product Donation Program* (DPDP) prévoit et encadre les interventions du gouvernement dans les périodes de faible marge. Quand la marge sur coût alimentaire reste en deçà de 4 \$/cwt (8,8 \$/100 kg) pendant 2 mois consécu-

tifs, l'USDA doit acheter des produits laitiers, aux prix du marché et les distribuer sous forme d'aide alimentaire de façon à désengorger le marché. Les achats sont limités en volume (les quantités achetées pendant un mois ne doivent pas dépasser les quantités qui sont distribuées en 60 jours) et dans le temps (3 mois maximum). Par ailleurs, les achats sont stoppés dès que la marge remonte au-dessus de 4 \$/cwt ou bien si les prix américains des fromages et des poudres dépassent les prix mondiaux d'un certain pourcentage. À la différence du programme de soutien des prix existant jusqu'en 2014, le DPDP n'autorise donc que des interventions ponctuelles et limitées de la CCC sur le marché laitier américain. Il s'agit d'un filet de sécurité plutôt minimaliste, le *Farm Bill* 2014 n'ayant mis en place aucun système de gestion de l'offre.

<sup>6</sup> Formule permettant de calculer le coût d'alimentation : (Prix du boisseau de maïs x 1,0728) + (Prix de la tonne de tourteau de soja x 0,00735) + (Prix de la tonne de foin de luzerne x 0,0137).

## EVOLUTION DU COÛT EN FONCTION DU NIVEAU DE COUVERTURE CHOISI ET DU VOLUME DE PRODUCTION



Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après USDA

Le *Dairy Margin Protection Program* (DMPP) consiste en une assurance sur la marge sur coût alimentaire. C'est un outil de gestion des risques économiques subventionné et géré directement par le gouvernement fédéral. L'adhésion est volontaire, ouverte à tous les éleveurs laitiers et est proposée chaque année, mais un éleveur inscrit le reste jusqu'à la fin du *Farm Bill* actuel (théoriquement 2018). L'inscription de base ne coûte que 100 \$ et fournit une assurance « catastrophe » : elle garantit à l'éleveur une marge de 4,00 \$/cwt (70 €/1 000 l<sup>7</sup>) sur 90% de sa production de référence c'est à dire sa production la plus élevée de la période 2011-2013, augmentée chaque année de la hausse de production nationale. Des paiements sont déclenchés si la marge sur coût alimentaire type descend en dessous de 4,0 \$/cwt durant deux mois consécutifs. L'éleveur peut choisir un niveau de couverture plus élevé, entre 4,5 \$ et 8,0 \$/cwt (141 €/1 000 l), en échange d'une prime croissante. Le montant de la prime par unité de volume augmente nettement plus fortement au-delà de 6,5 \$/cwt, en particulier pour les livraisons supérieures à 4 millions de livres par an (soit la production de 200 vaches). Le coût de la protection dépend également de la portion de sa production laitière que l'éleveur choisit de couvrir : entre 25% et 90% de sa base de référence. Le niveau de marge choisi et la part de la production couverte peuvent être modifiés chaque année.

Le DMPP est susceptible d'influencer la production laitière étatsunienne si certaines conditions sont réunies : un taux élevé d'inscription, une forte proportion de la production couverte, et un niveau de marge sur coût alimentaire qui tombe en deçà du niveau de couverture le plus souvent choisi. Dans ce cas, il est possible qu'une « crise » (période de faible marge) se prolonge, les signaux du marché incitant à diminuer la production étant atténués par le soutien reçu par les éleveurs. Toutefois si près de 70% de la production nationale a été inscrite pour la 1<sup>ère</sup> année de mise en œuvre, les inscriptions pour 2016 traduisent un engagement pour le moins modéré.

### Une assurance marge aujourd'hui peu protectrice

Les simulations faites à partir des formules actuelles sur la période 2007-2013 suggèrent que le programme aurait pu être bénéfique pour la plupart des exploitations (voir encadré). Pourtant, très peu de paiements ont été déclenchés en 2015 et 2016. Des voix s'élèvent pour souligner que le calibrage du calcul du coût alimentaire conduit à une surestimation de la marge sur coût alimentaire et rend le DMPP peu opérant. C'est que le calcul du coût alimentaire a été réduit de 10% par le Congrès par rapport à la formule initialement proposée par la *National Milk Producers Federation* (NMPF). Ainsi, NMPF qui a été largement à l'origine de ce programme assurantiel plaide pour que différents ajustements soient faits sans attendre le nouveau *Farm Bill*. Ceci quitte à ce que le régime devienne déficitaire à l'instar de la plupart des programmes, fortement subventionnés, d'assurances chiffre d'affaires destinés aux productions végétales. Alors que jusqu'à présent, le DMPP est bénéficiaire pour le gouvernement fédéral malgré des périodes jugées économiquement difficiles par les producteurs.

### Des aménagements ne modifiant pas le seuil de déclenchement

Certaines de ses requêtes ont déjà été entendues. Ainsi l'USDA a annoncé en avril 2016 que dorénavant les éleveurs qui souscriront une couverture supérieure à 4 \$/an sur une partie seulement de leur production assurable, bénéficieront tout de même de la couverture minimale (4 \$/cwt) sur le reste de cette production assurable. Par ailleurs, les exploitations intégrant un nouveau membre de la famille pourront voir leur production historique revalorisée jusqu'à 4 millions de livres ce qui devrait permettre aux nouveaux installés de profiter davantage du DMPP. Enfin, différentes options pour le paiement des primes d'assurance ont été actées, dont celle d'un prélèvement périodique sur la paye de lait géré par les coopératives. Ces aménagements pourraient relancer quelque peu les adhésions pour 2017, mais ne changent rien pour l'instant sur la sensibilité du déclenchement des paiements.

<sup>7</sup> Le taux de change Euro/USD utilisé dans ce document est le taux de change moyen sur 2010-2015, soit 0,777 € pour 1 \$.

3

## UNE POLITIQUE LAITIÈRE TOUJOURS TRÈS STRUCTURANTE

### Appréciation du niveau de soutien possible par le DMPP

Des simulations réalisées par D.M. Gouin de l'Université Laval de Québec (La politique agricole des États-Unis – Le Farm Bill laitier, 2014) montrent que sur la période 2007-2014, le DMPP aurait pu s'avérer payant pour la plupart des exploitations.

Le niveau de couverture minimal de 4,00 \$/cwt a un coût faible d'adhésion, mais ne donne droit qu'à un soutien réduit. Pour les petites exploitations, il se serait avéré moins payant que l'ancien programme MILC, il aurait en revanche été un plus pour les plus grandes exploitations. Le niveau de couverture de 6,00 \$/cwt semble être le plus avantageux : pour une prime relativement faible (2 080 \$ par an pour un élevage de 200 vaches, 90% de la production de 4 millions de livres étant inscrite dans le DMPP), il offre une protection supérieure à celle offerte par MILC. Ce choix, s'il avait été possible avant 2014, aurait assuré à l'éleveur un paiement de 1,55 \$/cwt (27 €/1 000 l) lors de la crise laitière de 2009, soit l'équivalent de 12% du prix du lait. Par contre, le niveau de couverture de 8,00 \$/cwt est contre-indiqué pour les exploitations de plus de 200 vaches, car les bénéfices escomptés sont inférieurs aux primes payées. Il se serait avéré intéressant pour les exploitations plus petites, mais le coût élevé de la prime à verser chaque année (17 200 \$ par an pour 200 vaches) peut constituer un frein important.

#### PAIEMENTS NETS PAR TONNE DE LAIT SUR LA PÉRIODE 2007-2014

(\$/t)	MILC	DMPP (couverture 90% de la production)		
		4 \$/cwt 69 \$/t*	6 \$/cwt 203 \$/t*	8 \$/cwt 137 \$/t*
200 vaches	4,00	1,75	6,64	10,07
500 vaches	1,60	1,75	5,54	0,32
1000 vaches	0,80	1,75	5,10	-3,58

\*Taux de change moyen 2010-2015 : 0,777 €/S

Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après Daniel-Mercier Gouin (Université Laval)

### Le DMPP réduit au rôle d'assurance catastrophe ?

Pour 2015, 1<sup>ère</sup> année de fonctionnement, 56% des fermes laitières se sont inscrites et le DMPP a couvert 69% de la production laitière nationale. Toutefois, la plupart ont opté pour la couverture de base (4,00 \$/cwt) qui a concerné 42% de la production nationale. À l'inverse seule 2% de la production à 7,00 \$/cwt ou au-delà.

Hors, en 2015, la marge sur coût alimentaire calculée n'est pas descendue en deçà de 7,50 \$/cwt : le prix du lait étatsunien étant resté plus élevé que dans les autres bassins exportateurs grâce au dynamisme de la demande intérieure et le coût de la ration alimentaire type modéré. Des versements ont été déclenchés sur les 4 premières périodes de 2 mois, exclusivement pour les producteurs qui avaient pris une couverture à 8 \$/cwt (seulement 261 exploitations pour une production annuelle couverte de 265 000 t de lait) et pour des montants très réduits. Sur l'année, les exploitations concernées ont ainsi perçu 0,135 \$/cwt après avoir payé une couverture minimum de 0,475 \$/cwt : soit une perte nette de 0,34 \$/cwt. Aucun producteur n'a donc été bénéficiaire net du Programme en 2015.

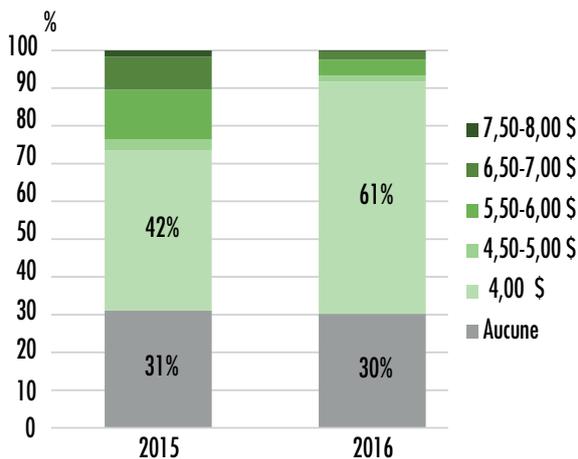
Ce constat et les prévisions faites à partir des prix sur les marchés à terme au moment des inscriptions pour l'année 2016 (fin 2015), qui n'envisageaient pas de baisse de la marge en deçà de 6,50 \$/cwt, ont plutôt refroidi les producteurs.

Un autre gros frein à la souscription d'une couverture plus importante était le fait qu'un agriculteur souhaitant assurer moins de 90% de sa production historique au-delà des 4 \$/cwt voyait sa couverture catastrophe restreinte au volume de production ainsi assuré, alors qu'un agriculteur qui ne payait que les 100 \$ bénéficiait d'une couverture catastrophe sur 90% de sa production historique.

Les volumes couverts n'ont que très peu progressé en 2016 (+1,6%) à 70% de la production nationale. Autrement dit, plus de 45% des éleveurs laitiers, qui réalisent 30% de la production nationale, n'ont même pas souscrit la couverture minimale moyennant 100 \$. Par ailleurs, seuls 9% de la production a été couverte au-delà du niveau de base.

Dans ces conditions, le DMPP joue un rôle de filet de sécurité minimal mais devrait avoir peu d'influence à court terme sur la production laitière étatsunienne.

#### INSCRIPTION DMPP 2015 ET 2016 : RÉPARTITION DE LA PRODUCTION NATIONALE PAR NIVEAU DE COUVERTURE



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après USDA

## Un soutien indirect via les programmes d'aide alimentaire

Depuis 1935, il existe différents programmes fédéraux d'aide alimentaire nationale. Ces programmes ne sont pas spécifiques au secteur laitier mais une part importante de cette aide alimentaire est consacrée à l'achat de produits laitiers compte tenu de leur rôle dans l'alimentation des enfants et des jeunes ainsi que dans l'équilibre alimentaire.

Le budget alloué à ces programmes est monté en puissance dans les années 2000. L'aide aux démunis étant un sujet politiquement très sensible, son budget a été quasiment maintenu à 391 milliards de dollars pour 2014-2018 soit 80% du budget total du *Farm Bill* (70% du reste étant désormais dirigé vers le soutien aux programmes d'assurances).

Ces programmes poursuivent avant tout des objectifs sociaux et de santé publique mais ils ont des retombées importantes sur l'agriculture via la demande qu'ils génèrent. Selon JC. Kroll et al<sup>8</sup>, on peut estimer à 10 ou 15% la part du budget alimentaire qui revient aux agriculteurs sous forme d'achats publics indirects.

Le programme le plus emblématique est le *Supplemental Nutrition Assistance Program* (SNAP) connu avant 2008 sous le nom de *Food stamps program* (programme de coupons alimentaires) qui a fourni en 2015 un montant moyen de 127 \$/mois à 45,8 millions d'Étatsuniens (budget annuel de 73,9 milliards de \$).



<sup>8</sup> Organisation des marchés laitiers : les leçons de l'agriculture américaine, 2011

### Une réglementation fédérale a minima sur l'environnement

La réglementation environnementale n'est pas inexistant aux États-Unis et tendait progressivement à se renforcer, du moins avant l'élection de Donald Trump à la présidence. Toutefois, sur bien des sujets et en particulier concernant le secteur agricole, l'Etat fédéral botte en touche et renvoie aux États le soin de réglementer. Le lobbying agricole semble en effet relativement efficace au niveau fédéral. En revanche, des réglementations plus contraignantes sont mises en place dans certains états, en fonction des préoccupations locales, notamment là où la population urbaine domine.

#### Peu ou pas de réglementation contraignante pour les élevages en matière de qualité de l'air.

La mise en œuvre en 2011 d'une obligation fédérale de déclaration des émissions de gaz à effet de serre pour les entités émettant plus de 25 000 t d'équivalent CO<sub>2</sub> exclut pour l'instant les exploitations agricoles. Seule la comptabilisation des émissions issues du système de gestion des effluents est prévue dans cette réglementation<sup>9</sup> (cela concernerait 107 élevages dont les exploitations laitières de plus de 3 200 vaches) et elle a jusqu' alors été repoussée chaque année. De même, l'obligation depuis 2011<sup>10</sup> d'obtenir un permis au-delà de 75 000 t d'émission laisse pour l'instant de côté les ateliers d'élevages.

Pour les émissions de particules fines, les plafonds sont désignés au niveau national et les zones où ils ne sont pas respectés doivent mettre en place les mesures permettant de s'y conformer. Actuellement, les plafonds restent peu contraignants et seules quelques zones en Californie et Arizona ont mis en place des plans incluant des exigences spécifiques pour les exploitations agricoles.

Les réglementations EPCRA et CERCLA<sup>11</sup> imposent un reporting aux entités relâchant certains polluants en quantité dans l'environnement, dont l'ammoniac (NH<sub>3</sub>) et le sulfure d'hydrogène (H<sub>2</sub>S). Jusqu' alors, les représentants de l'élevage ont réussi à maintenir une exemption pour les émissions animales dans l'air, sauf pour les très grands ateliers assujettis à autorisation dans le cadre du *Clean Water Act*, et à exclure le fumier/lisier des polluants concernés.

#### Quelques contraintes fédérales et des démarches régionales en lien avec la qualité des eaux

L'essentiel des réglementations environnementales concernant l'élevage visent à protéger la qualité des ressources en eaux : les États-Unis contrairement à l'Europe, se focalisent sur les eaux de surface. Les réglementations fédérales du *Clean water Act* ne concernent que les très grands ateliers (15 300 ateliers dont les exploitations laitières de plus de 700 vaches) qui sont soumis à des obligations détaillées dans une loi en 2008 : obtention de permis, reporting, plan de gestion des nutriments avec contrôle de l'épandage des déjections et des eaux usées.

Globalement, les règles concernant l'épandage des effluents sont plutôt similaires aux règles européennes (basées sur les besoins des cultures). Elles diffèrent au contraire sensiblement sur les aspects de stockage : aux États-Unis, des fosses consistant en de simples trous recouverts de géomembranes suffisent, pour un coût estimé de 25 à 30 €/m<sup>2</sup> contre 200 €/m<sup>2</sup> de fumière en France pour une installation classée sous régime de déclaration et 270 €/m<sup>2</sup> sous régime d'autorisation.

<sup>9</sup> U.S. Environmental Protection Agency, "Mandatory Reporting of Greenhouse Gases," 74 Federal Register 56260, October 30, 2009.

<sup>10</sup> U.S. Environmental Protection Agency, "Prevention of Significant Deterioration and Title V Greenhouse Gas

Tailoring Rule; Final Rule," 75 Federal Register 31514, June 3, 2010

<sup>11</sup> L'*Emergency Planning and Community Right-to-Know Act* (EPCRA) et le *Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act* (CERCLA, ou Superfund)

# 4

## UN MAILLON TRANSFORMATION HÉTÉROGÈNE

Les coopératives sont quasiment incontournables concernant l'approvisionnement : elles assurent la grosse majorité de la collecte mais ne transforment qu'une faible part du lait. Elles vendent l'essentiel de la ressource laitière à des sociétés privées, plutôt spécialisées, qui fabriquent laits conditionnés, ultra-frais, glaces et fromages pour les marchés intérieurs...

Les plus grandes coopératives, qui disposent d'outils de transformation, sont surtout positionnées sur les commodités laitières. Elles contribuent ainsi au développement de l'export aux côtés de sociétés privées qui ont surtout investi dans les marchés des ingrédients à plus forte valeur ajoutée (lactose, protéines laitières...).

La plupart des grands groupes laitiers internationaux sont implantés sur ce vaste bassin de consommation où ils contribuent au dynamisme de la demande domestique et donc à celui de la production.



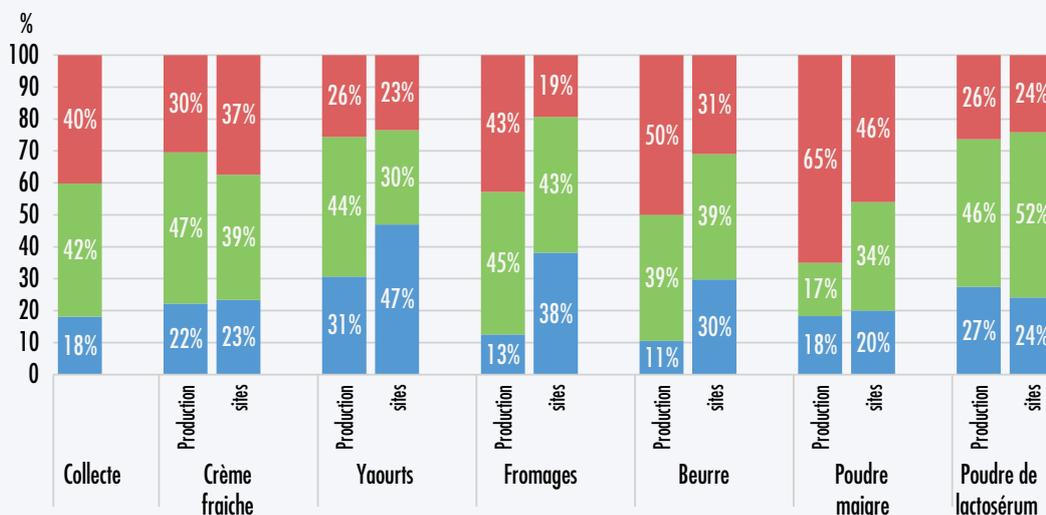
### Un mix produit différent dans les 3 grandes régions

#### Produits frais et fromages de spécialité pour le marché local dans la frange atlantique

Dans la zone bordant l'océan Atlantique, densément peuplée et urbanisée, prédominent les fabrications de produits frais (crème, yaourt), *cottage cheese*, fromages (hors américains et italiens) et poudre de lactosérum. On compte de

nombreuses petites usines pour approvisionner les centres urbains. En moyenne, les sites sont donc plus petits que dans le reste du pays : 5 300 t/site/an pour la crème, 9 400 t pour les yaourts (47% des usines pour 31% de la production nationale), 3 300 t pour les fromages et 3 500 t pour le beurre.

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION ET DU NOMBRE DE SITES PAR PRODUIT ET PAR RÉGION (2015)



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après USDA. Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après USDA NASS

## Fromages et produits frais au Centre

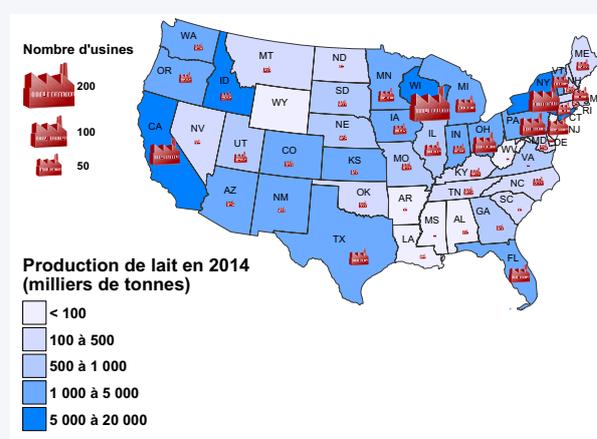
Le Centre, comprenant notamment la région des Grands Lacs et les plaines centrales, fabrique avant tout des fromages et des poudres de lactosérum et des produits frais. Le Wisconsin notamment est très spécialisé dans la production de fromages et compte à lui seul plus de la moitié des fromageries de la zone et 1/5<sup>ème</sup> des fromageries du pays. L'activité fromagère est diversifiée avec des usines de différentes tailles, la moyenne se situant autour de 10 000 t/site/an. Les plaines centrales, au Nord comme au Sud, comptent des usines de plus grande taille, véritable spot de développement de la production laitière.

## À l'Ouest, des ingrédients standards produits à grande échelle pour l'exportation

La zone Ouest (côte Pacifique et Rocheuses) est davantage centrée sur la fabrication de fromages ingrédients et de beurre/poudre maigre. Elle a globalement misé sur la massification de productions très standards dont une bonne partie est expédiée vers le reste du pays ou exportée vers l'étranger. En 2015, elle a réalisé 65% des fabrications nationales de poudre maigre, 50% de celles de beurre et 56% de celles de mozzarella. Les sites de production y sont logiquement plus grands qu'ailleurs : en moyenne

23 400 t/site/an pour la poudre maigre (contre 11 000 t en France), 16 200 t pour le beurre, 22 100 t pour les fromages et même 29 000 t pour la seule mozzarella.

## CARTE RÉPARTITION DES USINES DE TRANSFORMATION LAITIÈRES EN 2014



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après USDA.  
Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

## Les coopératives assurent plus de 80% de la collecte mais seulement 25% de la transformation

Aux États-Unis, l'importance des coopératives pour la collecte et la commercialisation de lait est bien plus forte que dans les autres secteurs agricoles et elle s'est accrue au cours du temps. En 1957, les coopératives commercialisaient moins de 60% du lait produit dans le pays mais plus de 80% depuis le tournant du siècle. Prédominantes partout, elles sont mieux implantées dans le *Midwest* et la région des Grands Lacs, où elles réalisent la quasi-totalité de la collecte de lait, que dans les autres régions.

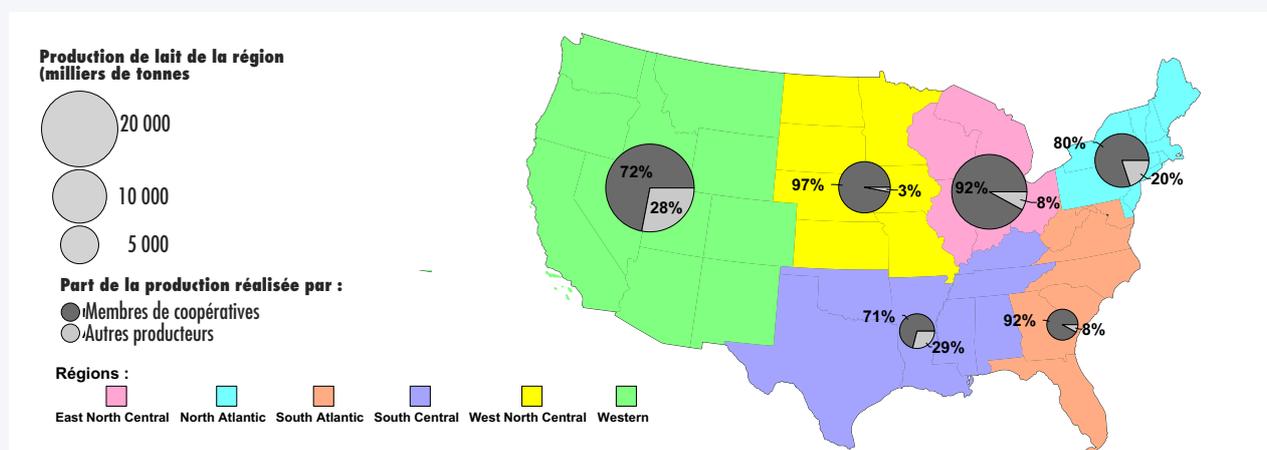
Les coopératives laitières se sont consolidées au fil du temps : les entités régionales créées dans les années 1960 et 1970 se sont regroupées dans des coopératives « multirégionales » (les fusions s'accompagnant souvent de rachats d'entreprises de transformation). S'il existe encore de nombreuses coopératives laitières, la concentration est relativement élevée puisqu'en 2012, les cinq premières commercialisaient 44% du lait produit dans le pays. *Dairy farmers of America*, la plus grosse coopérative laitière est aussi la 1<sup>ère</sup> entreprise laitière mondiale en terme de

collecte, devant Fonterra. Et la consolidation se poursuit à l'image de la création en 2013 de *FarmFirst dairy Cooperative* issue de la fusion de 3 coopératives dans le Wisconsin.

Largement prédominantes sur la collecte, les coopératives ne transforment en revanche qu'environ le quart du lait national. Les plus grosses ont une activité de transformation mais les trois-quarts - de plus petite taille et représentant de faibles volumes - sont des coopératives de collecte qui commercialisent le lait de leurs adhérents (« *bargaining cooperatives* »)<sup>1</sup>. En moyenne, elles ne transforment qu'un tiers du lait qu'elles collectent et revendent l'essentiel à des entreprises privées. Pour les transformateurs privés les coopératives sont des partenaires quasiment incontournables pour l'approvisionnement en lait.

<sup>1</sup> Cooperatives in the Dairy Industry, USDA Rural Development, Cooperative Information Report 1 Section 16, septembre 2005.

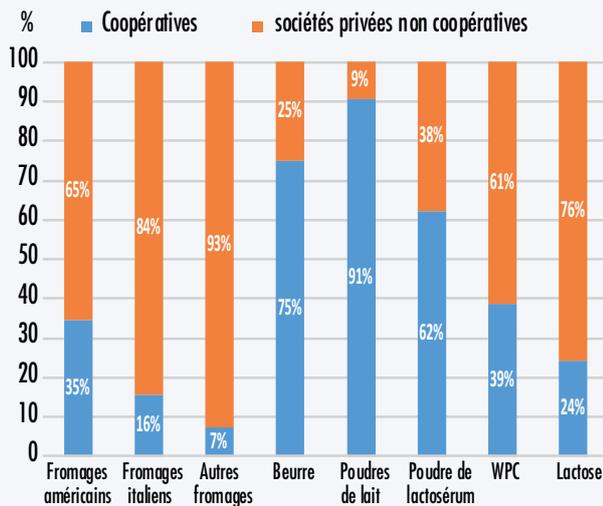
## PART DE LA PRODUCTION COMMERCIALISÉE PAR LES COOPÉRATIVES SELON LES RÉGIONS



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après USDA.  
Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

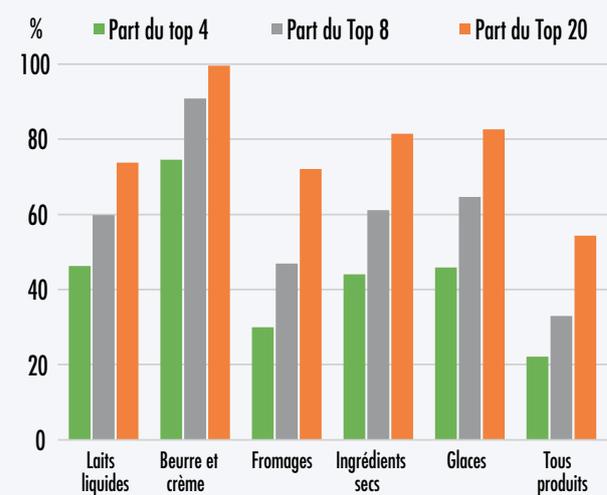
## 4 UN MAILLON TRANSFORMATION HÉTÉROGÈNE

### RÉPARTITION DES FABRICATIONS NATIONALES SELON LES TYPES DE SOCIÉTÉS EN 2012



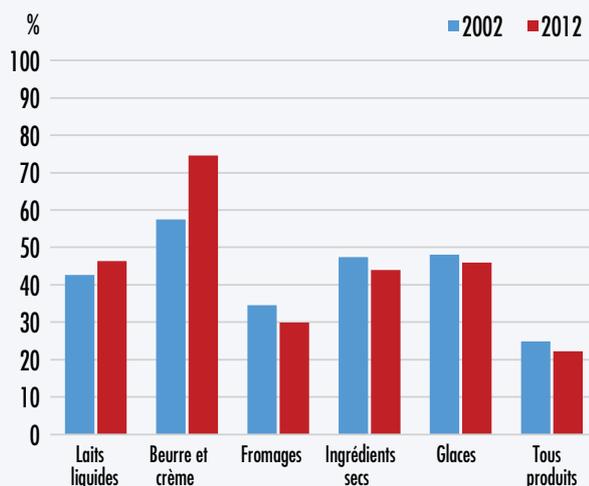
Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après USDA

### CONCENTRATION DE LA TRANSFORMATION SELON LES PRODUITS EN 2012 (EN % DU CHIFFRE D'AFFAIRES)



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après 2012 *Economic Census of the United States*

### PART DE LA TRANSFORMATION ASSURÉE PAR LE TOP 4 SELON LES PRODUITS (EN % DU CHIFFRE D'AFFAIRES)



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après 2012 *Economic Census of the United States*

### Cooperatives Working Together

La *National Milk Producer Federation* (NMPF), qui regroupe la plupart des coopératives du pays, a mis en place en 2003 un programme volontaire appelé *Cooperatives Working Together* (CWT) pour inciter des éleveurs laitiers à cesser définitivement leur activité. En 2010, le programme a été remplacé par un programme de soutien aux exportations, jugé plus efficace sur le long terme pour « préserver les fermes familiales », d'autant plus que le programme fédéral de soutien aux exportations (DEIP) n'était plus opérant.

Ce programme, récemment prolongé jusque fin 2018, apporte un soutien financier aux exportations de produits laitiers réalisées par les coopératives membres qui en font la demande. Seuls huit produits laitiers sont éligibles : beurre, matières grasses anhydres, poudre de lait entier et cinq fromages (*cheddar, colby, monterey jack, gouda et swiss*). Pour chaque demande, la NMPF, avec l'appui de l'USDEC (U.S. Dairy Export Council), déterminent si l'export en question ne rentre pas en concurrence déloyale avec d'autres exports américains non subventionnés. Toutes les demandes ne sont donc pas satisfaites et, qui plus est, pas toutes au niveau de soutien sollicité.

Le coût du programme pour les producteurs participants est de 0,04 \$/cwt (0,70 €/1 000 l) de lait livré. En 2014, pour 2 185 requêtes d'assistance, 582 (27%) ont été acceptées, permettant l'expédition de 86 500 t de produits (des fromages pour les deux-tiers) : soit 16% des exportations de fromages, 10% des exportations totales de produits laitiers ou 1,13 million de tonnes équivalent lait. En 2015, les contrats ont concerné 25 900 t de fromages, 11 720 t de beurre et 22 650 t de poudre grasse (soit 668 millions de litres de lait en équivalent sur la matière grasse).

## Les coopératives leader sur le beurre et les poudres

### Beurre : un secteur très concentré, dominé par les coopératives

Les coopératives réalisent les trois quarts des fabrications de beurre, lesquelles sont concentrées entre les mains de quelques opérateurs. 84 beurreries ont opéré en 2015 alors que le recensement économique de 2012 ne dénombrait que 29 entreprises fabricant du beurre, les 4 plus grosses réalisant 75% de la production nationale. Les 4 leaders sont *Grassland Dairy Products* (1/3 de la production nationale, 4 usines), *Land O'Lakes* (2 usines), *California Dairies* (23% de la production nationale, 4 usines) et *Dairy Farmers of America* (3 usines).

### Poudres de lait : les coopératives investissent et montent en puissance à l'export

En 2012, 133 entreprises produisaient des ingrédients laitiers secs, concentrés ou évaporés. Les 4 premières entreprises réalisaient 44% de du chiffre d'affaires du secteur. De façon encore plus nette que sur le beurre, ce sont des coopératives qui dominent avec plus de 90% des fabrications de poudres de lait et 62% des poudres de lactosérum en 2012. Les principaux opérateurs sont aussi les principales coopératives du pays : *California Dairies*, (40% de la production nationale selon eux, avec 12 tours de séchage), *Dairy Farmers of America*, *Land O' Lakes*, etc.

La production de poudre de lait a beaucoup augmenté ces dernières années pour alimenter des exports dynamiques. De nouvelles tours de séchage apparaissent dans le pays :

3 sites supplémentaires de poudre de lait écrémé pour l'alimentation humaine sont entrés en production en 2015. Par ailleurs, la capacité de production de poudre de lait entier, très demandée en Asie mais peu produite aux États-Unis, a été fortement développée. En 2014, DFA a achevé au Nevada la construction d'une usine dédiée au marché d'export. Au Kansas, elle investit dans une nouvelle usine de fabrication de poudres de lait, dédiée au marché chinois, en partenariat avec Yili, le 1<sup>er</sup> transformateur laitier chinois.

Peu internationalisées et initialement peu rodées à l'exportation, les coopératives laitières étatsuniennes sont montées en puissance ces dernières années. En 1996, 9 coopératives<sup>2</sup> qui produisaient plus de 75% de la poudre de lait nationale ont cofondé *DairyAmerica* pour la commercialisation de leurs poudres. Pendant plus de 10 ans (2001-2014), elles ont confié l'activité export à Fonterra, puis les coopératives ont progressivement volé de leurs propres ailes. Les plus grosses ont quitté *DairyAmerica*. Cette société, qui regroupe encore 4 coopératives<sup>3</sup>, n'a pas renouvelé l'accord commercial avec Fonterra et gère les exportations en direct depuis 2014.

<sup>2</sup> *Dairy Farmers of America, California Dairies, Land O' Lakes, AgriMark, United Dairymen of Arizona, O-ATKA Milk Producers, Maryland and Virginia Milk Producers*

<sup>3</sup> *Agri-Mark, California Dairies, O-ATKA Milk Producers, land United Dairymen of Arizona*

## Le marché des produits frais largement dominé par les entreprises privées

### Suprématie de *Dean Foods* sur l'embouteillage de lait frais

La concentration du secteur du lait liquide s'est beaucoup renforcée depuis la fin des années 1990, alors que la consommation des Américains diminuait. Les quatre plus grands embouteilleurs du pays réalisaient 46% de la valeur totale des fabrications en 2012, plus de deux fois celle de 1997 (21%). Le 1<sup>er</sup> embouteilleur, *Dean Foods*, commercialise maintenant 35% du lait conditionné aux États-Unis. Il possède 68 usines réparties dans tout le pays, loin devant ses principaux concurrents : *The Kroger Co.* (17 sites), *Prairie Farms* (24) et *Lala* (18) via sa filiale *Border Dairy*.

En 2013, le pays comptait 414 usines d'embouteillage, un nombre relativement stable depuis quelques années, malgré le recul de la demande intérieure. Elles produisent chacune en moyenne 57 millions de tonnes de lait par an. Après avoir beaucoup augmenté entre la fin des années 1990 et 2000, les quantités produites par usine diminuent dorénavant, du fait de l'érosion de la consommation de lait frais dans le pays.

### Produits laitiers ultra-frais et surgelés : le domaine des opérateurs privés

Peu d'informations publiques sont disponibles sur les produits ultra-frais et surgelés, les entreprises privées étant dominantes dans ce secteur. La diversité de produits est

importante. En 2015, on comptait aux États-Unis plus de 400 sites de fabrication de glaces, 149 sites de fabrication de yaourts, et 107 sites de fabrication de crème fraîche.

Dans le secteur des glaces, les opérateurs innovent beaucoup pour répondre aux attentes changeantes des consommateurs. Ainsi, après la vague des « frozen yogurts » répondant à des consommateurs soucieux de leur ligne, une nouvelle vague de crèmes glacées plus riches et à base d'ingrédients de qualité, est maintenant en cours. Nestlé, Unilever et *Wells' Dairy* sont les trois plus grands fabricants de glaces aux États-Unis.

L'appétit croissant des étatsuniens pour le yaourt a poussé les transformateurs à redoubler d'agressivité sur le marché (guerre des marques) et s'est traduit par de nombreux mouvements de cession, acquisitions ces dernières années. Danone et Yoplait (détenue par *General Mills et Sodiaal*) sont les deux leaders du segment. Danone a dépassé Yoplait ces dernières années grâce à ses investissements dans le secteur du « yaourt grec », très en vogue aux États-Unis. Chobani, fondée en 2005, occupe la 3<sup>ème</sup> position avec environ 17% de parts de marché. Elle a été l'une des premières entreprises à avoir investi ce sous-segment. Elle a construit en 2013 dans l'Idaho le plus grand site de fabrication de yaourts au monde (1,8 million de kg de lait/jour). De plus elle compte accroître les capacités de ce site grâce à d'importants investissements (100 millions US\$) annoncés en 2016.

### Dairy Farmers of America (DFA) s'impose comme un acteur majeur à l'export

Dairy Farmers of America (DFA) est la première coopérative laitière des États-Unis. Née en 1998 de la fusion de 4 coopératives, elle a intégré depuis 5 autres coopératives, dont une dernière en 2015 (Dairylea). Elle réunit près de 15 000 adhérents (8 000 exploitations) et commercialise 28,1 millions tonnes de lait (30% de la collecte nationale) ce qui la place au 1<sup>er</sup> rang mondial des entreprises laitières en terme de volume de lait collecté.

Avec 13,8 milliards US de chiffre d'affaires en 2015 (12,4 Milliards €), elle se situe au 4<sup>ème</sup> rang mondial en terme de chiffre d'affaires laitier (Rabobank, 2016). Elle revend 60% de sa collecte à d'autres entreprises et n'en transforme que 40%, la stratégie étant toutefois de développer cette partie transformation. Elle possède 41 usines qui fabriquent surtout des fromages ingrédients et des protéines laitières, le cœur de son activité de transformation. Elle produit également des produits de grande consommation et travaille à façon en contrat avec différents clients.

DFA est aussi un exportateur majeur avec plus de 90 000 tonnes de produits laitiers expédiés en 2014 vers plus de 55 pays. Ses expéditions ont bondi en quelques années et devraient encore augmenter compte tenu des investissements réalisés et projetés.

En 2014, elle a mis en service à Fallon (Nevada) une usine de poudres grasses d'une capacité de 40 000 t/an (850 000 l de lait /jour) dédié notamment à l'export.

En 2014, elle a lancé la commercialisation de *California Gold* (marque de lait UHT de DFA) dédiée à l'export notamment vers l'Asie. L'entreprise semble tournée plus que jamais vers l'export, et développe ses outils en conséquence, notamment en partenariat avec la Chine.

En 2015, elle a lancé dans le Kansas, en *joint-venture* avec le groupe chinois Yili, la construction d'une nouvelle usine de poudres de lait d'une capacité de 80 000 t/an (1,8 million l de lait /jour).

Enfin, en 2015, DFA a racheté à Fonterra ses parts dans *Dairyconcept*, entreprise de fabrication de fromages ingrédients et ingrédients laitiers dans le but de muscler sa division ingrédients et d'étendre son rayonnement à l'export.

DFA est donc un géant qui poursuit ses investissements et son internationalisation pour conquérir de nouveaux marchés. Sa taille et ses relations avec les éleveurs pourraient toutefois freiner son expansion. Il lui sera sans doute difficile d'absorber de nouvelles coopératives, au regard des lois antitrust. Par ailleurs, DFA rencontre des problèmes avec certains de ses adhérents (dans le Sud) qui s'estimant sous-payés, n'ont pas hésité à déposer plainte pour entente contre les transformateurs<sup>4</sup>.



<sup>4</sup> Source : SouthEastDairyClass.com : Southeast Antitrust Milk Litigation Website



Rayon yaourts dans un supermarché en Californie - © Mélanie Richard/Institut de l'Élevage.

## Un secteur fromager très hétérogène

En 2014, l'USDA comptait 540 fromageries aux États-Unis, soit 42% du total des usines de transformation laitière. Le secteur fromager est en effet plus diversifié que les autres secteurs laitiers, reflet de la variété des fromages et des entreprises.

Le secteur de fabrication de fromages est relativement peu concentré et s'est même plutôt fragmenté depuis 2002.

En 2012, les quatre premiers fabricants réalisaient 30% du chiffre d'affaires du secteur (contre 35% en 2002), et les huit premiers 47% (contre 50% en 2002).

Le secteur regroupe aussi bien des fromageries de taille modeste (1 700 t/ an en moyenne dans les 77 fromageries de la frange atlantique<sup>5</sup>) que des usines géantes à l'image de celle de mozzarella de *Leprino Foods* entrée en production en 2011 dans le Colorado (3 millions de litres de lait /jour ou 110 000 t/an), de celle construite par Bel dans le Dakota du Sud (10 000 t de mini babybel /an, le

plus gros investissement de l'histoire du groupe) ou encore de celle d'*Hillmar cheese* au Texas présentée comme la plus grosse fromagerie du monde (production de blocs de fromage, capacité de 3,8 millions de litres de lait par jour depuis son extension en 2011).

Selon Joe Umhoefer de la *Wisconsin cheese maker association*, le segment des fromages dits « naturels » est dominé par *Leprino Foods*, suivi de *Saputo Cheese USA*, *Hillmar Cheese Co.*, *Glanbia Foods* et *Agropur*. Le segment des fromages à pâte fondue est dominé par *Kraft Foods*<sup>6</sup>.

<sup>5</sup> Soit à peine plus que la moyenne des fromageries françaises produisant des pâtes pressées cuites (1500 t/an)

<sup>6</sup> "Natural, Processed, and Imitation Cheese - SIC 2022" (<http://business.highbeam.com/industry-reports/food/natural-processed-imitation-cheese>).

### TOP 20 DES TRANSFORMATEURS LAITIERS EN TERME DE CHIFFRE D'AFFAIRES AUX ÉTATS-UNIS

Rang	Compagnies	CA 2015 - millions \$	Statut	nbre de sites aux USA	Siège social	Maison mère
1	Nestlé USA	11 623	Société cotée	9	Glendale, CA (USA)	Nestlé, Vevey (Suisse)
2	Dean Foods Compagny	8 122	Société cotée	67	Dallas, TX (USA)	
3	Saputo	7 314	Société cotée	25 (51 au total)	St. Leonard, Quebec (Canada)	
4	Schreiber Foods	5 000	société privée	15 (29 au total)	Green Bay, WI (USA)	
5	Agropur Coperative	4 481	Coopérative	12 (40 au total)	Longueuil, Québec (Canada)	
6	Land O'Lakes	4 000	Coopérative	8 (+3 joint venture)	Arden Hills, MN (USA)	
7	Dairy Farmers of America Inc. (DFA)	3 791	Coopérative	41	Kansas City, MS (USA)	
8	The Kroger Co.	3 087	Société cotée	20	Cincinnati, OH (USA)	
9	Leprino Foods	3 000	société privée	9	Denver, CO (USA)	
10	Groupe Lala (hors filiale US)	2 919	Société cotée	0 (17 au Mexique)	Mexico (Mexique)	
11	Great Lakes Cheese Co.	2 800	Coopérative	9	Hiram, OH (USA)	
12	Kraft Foods Cheese	2 795	Société cotée	10	Northfield, IL (USA)	Kraft Foods Group
13	White Wave Foods	2 768	Société cotée	7 (10 au total)	Broomfield, CO (USA)	
14	Danone North America	2 650	Société cotée	4	White Plains, NY	Groupe Danone SA (France)
15	Parmalat North America	2 613	Société cotée	3 (19)	Toronto (Canada)	Lactalis Group (France)
16	California Dairies	2 528	Coopérative	6	Visalia, CA (USA)	
17	Post holdings	2 306	Société cotée	1	Minnetonka, MN (USA)	
18	Glanbia Foods nc	2 143	Société cotée	5	Twin Falls, ID (USA)	Glanbia PLC, Kilkenny (Irlande)
19	Darigold	2 100	Coopérative	11	Seattle, WA (USA)	
20	Himar Cheese CO.	2 100	société privée	2	Himar, CA (USA)	

Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Dairy Foods



Rayon fromages dans un supermarché en Californie - © Mélanie Richard/Institut de l'Élevage.

# 5

## PERSPECTIVES DE PRODUCTION ET D'EXPORTATION

Durant les 10 prochaines années, les États-Unis devraient conforter leur position de 3<sup>ème</sup> exportateur mondial de produits laitiers en restant toutefois majoritairement orientés vers la satisfaction de la demande domestique. Leurs niveaux de production et d'exportation devraient se situer entre les prévisions optimistes de l'USDA et celles relativement conservatrices du dernier rapport sur les perspectives agricoles 2025 de la FAO et de l'OCDE.



### Un important potentiel d'expansion de la production

Les États-Unis jouissent encore d'un important potentiel d'expansion de la production. En effet, si le moteur californien est à bout de souffle et que l'actuel premier État laitier du pays ne devrait plus connaître qu'une hausse très modeste de sa production, la région des Grands Lacs a toujours un potentiel de développement, et de fortes marges de croissance existent ailleurs. Les éleveurs laitiers étatsuniens font preuve d'une grande mobilité et d'un esprit pionnier qui signifient que la production laitière peut encore se développer y compris dans des zones où elle était peu présente, à l'image de ce qui s'observe dans certains États du centre du pays autour d'usines fraîchement installées ou agrandies. Certains États et leurs filières locales mettent d'ailleurs en place différents moyens pour attirer les éleveurs et/ou faciliter les agrandissements.

Il y aurait des marges de croissance du cheptel mais, compte tenu du focus mis sur le rendement par animal, c'est surtout ce levier qui permettra d'accroître la production nationale. Bien que le rendement moyen soit déjà très élevé, les experts n'entrevoient pas encore de plafond. La progression moyenne annuelle de 2%/an des rendements sur la prochaine décennie envisagée par l'USDA paraît un peu trop optimiste. Mais il faut probablement s'attendre à une hausse de 1,7%/an, comme sur la décennie passée, soit au moins +15 millions de tonnes supplémentaires en 10 ans, avec un recentrage de la production sur le *Mid West*.

### La consommation domestique restera moteur

La consommation nationale va rester ferme et demeurera un moteur de la hausse de production. L'USDA prévoit encore une croissance démographique de l'ordre de 0,7%/an sur la prochaine décennie. Et la demande par habitant, toujours croissante notamment pour les fromages et le beurre, devrait permettre une hausse de la consommation domestique de 1,5%/an. L'USDA table même sur +1,9%/an pour les matières grasses laitières et +1,7%/an pour les matières protéiques et le lactose.

Ainsi, l'essentiel du supplément de production viendra alimenter le marché domestique, en particulier en ce qui concerne les matières grasses. Les fabrications devraient progresser principalement pour le beurre et la poudre maigre ainsi que pour les fromages. Elles progresseront aussi pour la poudre grasse compte tenu des nouvelles usines construites mais devraient rester limitées. La recherche croissante de valorisation du lactosérum à travers la production de concentrés protéiques va également se poursuivre.

## Hausse modérée des exportations et confortation de la place de 3<sup>ème</sup> exportateur mondial

Au bilan, l'excédent laitier pourrait augmenter de 30% /2015 à +13,5 millions de tonnes équivalent lait en 2025 (+20% seulement par rapport au record de 2014). Il serait tiré surtout par la hausse de production mais également par une petite hausse de la part de la production exportée.

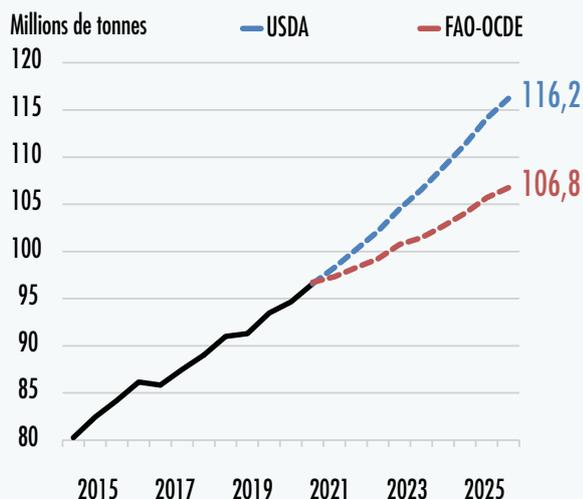
Il portera très majoritairement sur les matières protéiques. Ce sont surtout les exportations de poudre de lait, maigre principalement, qui progresseraient. Elles pourraient atteindre 750 000 t. Celles de beurre se redresseraient un peu par rapport au bas niveau de 2015, mais resteraient limitées autour de 65 000 t. De même celles de fromages rebondiraient par rapport au creux de 2015 mais ne devraient progresser que très modestement au regard de la vive croissance enregistrée sur 2006-2014.

Les coopératives montent en puissance dans leur activité export. Mais les entreprises privées resteront aux com-

mandes sur les marchés intérieurs à plus forte valeur ajoutée et devraient se positionner davantage sur l'exportation.

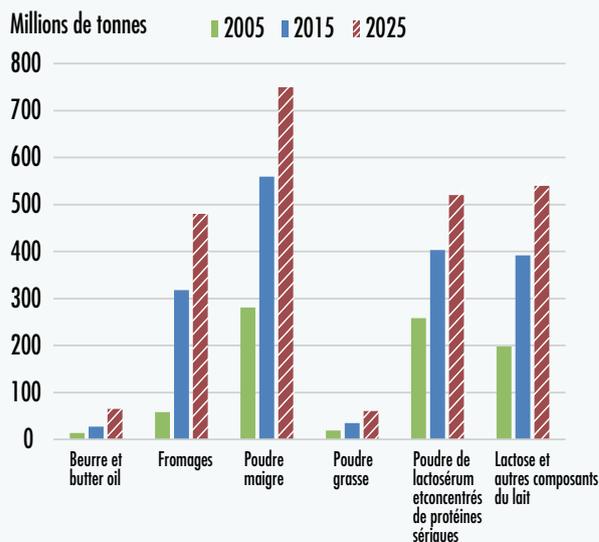
Les États-Unis conforteraient ainsi leur place de 3<sup>ème</sup> exportateur mondial sans toutefois disputer la place aux deux leaders (Nouvelle-Zélande et Union européenne). Néanmoins, la position des États-Unis sur le marché international et sa capacité à exporter (et donc produire) davantage seront largement guidées par, d'une part l'évolution du taux de change du dollar par rapport aux monnaies des pays importateurs et des autres grands exportateurs, d'autre part les accès commerciaux dont bénéficiera le pays (accords de libre-échange et surtout limitation des barrières non tarifaires). Et en la matière, les positions affichées par le nouveau président américain semblent rompre avec un historique plutôt libre échangiste. Aussi, les importations devraient logiquement faiblement progresser grâce à une protection efficace aux frontières.

### PRÉVISION À 10 ANS DE LA PRODUCTION LAITIÈRE ÉTATSUNIENNE



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après USDA long term outlook et perspectives agricoles 2016-2025 de l'OCDE-FAO

### PRÉVISION À 10 ANS DES EXPORTATIONS ÉTATSUNIENNES DE PRODUITS LAITIERS



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après USDA, FAO-OCDE et ITC-Trademap, prévisions GEB-Institut de l'Élevage.

DOSSIER ÉTATS-UNIS  
FILIÈRE  
BOVINS  
LAIT

N° 472  
Octobre 2016  
18 €

# Économie de l'élevage



## SÉLECTION DE PARUTIONS RÉCENTES DES DOSSIERS ÉCONOMIE DE L'ÉLEVAGE (GEB)

**Pologne, le jeune bovin conquérant.**  
N° 471 - Septembre 2016

**Où va l'agneau ?** Quel produits pour quels  
marchés ? N° 470 - Juillet-Août 2016

**Dossier marché mondial  
produits laitiers 2015.**  
Perspectives 2016. N° 469 - Juin 2016

**Dossier marché mondial viande bovine  
2015.** Perspectives 2016. N° 468 - Mai 2016

**Dossier annuel Ovins 2015**  
Perspectives 2016. N° 467 - Avril 2016

**Dossier annuel Caprins 2015**  
Perspectives 2016. N° 466 - Mars 2016

**Dossier annuel Bovins lait 2015**  
Perspectives 2016. N° 465 - Février 2016

**Dossier annuel Bovins viande 2015**  
Perspectives 2016. N° 464 - Janvier 2016

**L'Inde, leader émergent sur le marché  
mondial de la viande bovine.**  
N° 463 - Décembre 2015

**Lait en Europe du Nord.** Forces, faiblesses et  
potentiels en 2020. N° 462 - Novembre 2015.

**Où va le bœuf ?** Vers toujours plus de transfor-  
mation ! - N° 461 - Octobre 2015

